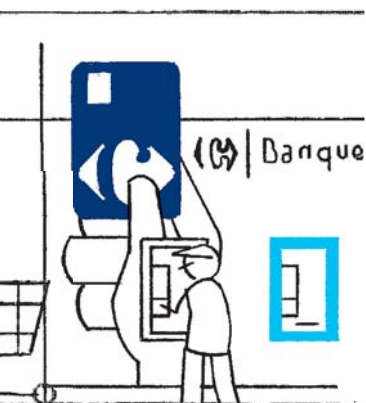


# RAPPORT FINANCIER 2014



## SOMMAIRE

Accompagner, fidéliser, faciliter .....	P. 4
Anticiper, s'engager, développer .....	P. 7
Gouvernance .....	P. 10
Indicateurs clés .....	P. 11
Comptes sociaux .....	P. 15
Comptes consolidés .....	P. 33



## CARREFOUR BANQUE EN 10 DATES CLÉS

**1981**

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES  
PAIEMENTS PASS ET LANCEMENT  
DES PREMIÈRES CARTES PASS

**1997**

LANCEMENT  
DE L'ASSURANCE-VIE  
CARREFOUR HORIZONS

**2011**

FUSION ABSORPTION  
DE LA FILIALE ITALIENNE  
CARREFOUR SERVIZI FINANZIARI

**2014**

CESSION DE CARMA

**1984**

LANCEMENT DES ASSURANCES

**2003**

LANCEMENT DES PREMIÈRES  
CARTES BANCAIRES

**2012**

LANCEMENT DU COMPTE  
SUR LIVRET ET DE  
L'APPLICATION MOBILE

**1987**

LANCEMENT DU PRÊT  
PERSONNEL

**2009**

LANCEMENT DE LA GAMME  
DE CARTES PASS MASTERCARD

**2013**

ACQUISITION DE LA FILIALE  
FIMASER EN BELGIQUE

## NOTRE MÉTIER

**Accompagner.** Avec plus de trente années d'expertise dans le domaine des services bancaires et assurances, Carrefour Banque, filiale bancaire de Carrefour, offre une large gamme de produits performants et accessibles qui répondent aux besoins de ses clients et leur facilitent la vie au quotidien. Être client de Carrefour Banque, c'est bénéficier aussi de réels avantages avec Carrefour.

**Fidéliser.** Carrefour Banque offre aux 2,5 millions de porteurs de la Carte PASS des services et avantages exclusifs tout en leur permettant de réaliser des économies au quotidien lors de leurs achats en magasin. Carrefour Banque gère un encours global de crédits de 3,2 milliards d'euros ainsi qu'un total de près de 2,3 milliards d'euros pour ses clients épargnants.

**Faciliter.** Carrefour Banque, attentive à sa proximité avec ses clients, compte plus de 210 agences en France, 30 agences en Italie ainsi que 44 stands Carrefour Finance au travers de sa filiale belge. Ses produits sont également disponibles par téléphone et sur le site [www.carrefour-banque.fr](http://www.carrefour-banque.fr) et sur les applications mobiles.

**Conseiller.** Carrefour Banque, avec ses 1 880 collaborateurs en France, s'engage, conseille et propose des crédits adaptés aux besoins des clients et à leur budget.

# Accompagner, fidéliser, faciliter

Avec une large gamme de produits performants et accessibles, qui répondent aux besoins de ses clients et leur facilitent la vie au quotidien, Carrefour Banque offre aussi à leurs utilisateurs de nombreux avantages récompensant la fidélité des clients de l'enseigne.

## ACCOMPAGNER

### Offrir des services plus qualitatifs sur le crédit renouvelable

Produit historique de Carrefour Banque, le crédit PASS est un crédit renouvelable associé à la Carte PASS. Les clients peuvent, à chaque achat, choisir un paiement au comptant ou à crédit, selon leur montant disponible.

Carrefour Banque a affiné son offre pour répondre au plus près aux préoccupations de ses clients et mis en place un accueil personnalisé, en fonction notamment de la situation personnelle de l'emprunteur.

Une relation plus qualitative, permettant une offre différenciée (via le transfert d'achats du comptant vers le crédit ou encore le report gratuit de mensualités, en fonction du profil du client), a ainsi été instaurée.

### Apporter des avantages exclusifs aux porteurs de la Carte PASS MasterCard

La Carte PASS MasterCard est une carte de crédit, utilisable aussi bien chez Carrefour qu'en dehors de l'enseigne, en France et à l'étranger.

Les porteurs de la carte bénéficient d'avantages qu'ils cumulent lors de leurs achats chez Carrefour. Ils peuvent également profiter de facilités de paiement comme le règlement en trois fois sans intérêt et de réductions chez les partenaires de l'enseigne.

En 2014, Carrefour Banque a renouvelé les opérations mensuelles déjà menées en 2013 et offrant aux porteurs de cartes des promotions exclusives sur une sélection de produits dans leur hypermarché. Les porteurs de cartes ont, en outre, bénéficié d'un accès privilégié aux soldes ou d'invitations aux temps forts de l'enseigne (foire aux vins, rentrée étudiante, anniversaire Carrefour, Noël) et à des soirées VIP.

La dynamique de recrutement a été alimentée par un important dispositif de communication en magasin et des plans de contact dédiés.

Une nouvelle preuve de la performance de l'Assurance-vie Carrefour



## Renforcer l'accessibilité au crédit affecté et au prêt personnel

Le crédit affecté permet au client Carrefour l'achat à crédit de marchandises non alimentaires en hypermarchés dès 150 euros.

En 2014, il a bénéficié du lancement de la mensualité à 15 euros à l'occasion de la Coupe du monde de football. Adaptée aux petits achats, jusqu'à 500 euros, cette mensualité – la plus basse du marché – s'est révélée attractive dans un climat économique tendu. La tranche des mensualités de 15 à 30 euros représente 15% des souscriptions de crédits payants.

Quant au prêt personnel, un taux d'appel sur 24 mois a été mis en place à compter de janvier 2014 pour une plus grande attractivité. Les taux d'appel sont traditionnellement limités à douze mois, et induisent ainsi des mensualités élevées, moins accessibles pour le client. Une vente flash a stimulé en fin d'année la commercialisation de ce type de prêt. Le lien avec Carrefour a été renforcé via des offres ciblées de prêt personnel associées à des offres exclusives au rayon automobile.

## FIDÉLISER

### Assurances : la satisfaction client se fonde sur 30 ans d'expérience Carrefour

Les produits d'assurance ont bénéficié en 2014 de dispositifs renforcés de fidélisation, tant en faveur des clients historiques que de la clientèle nouvelle. Les premiers, qui ont renouvelé leurs polices d'assurances et n'ont pas déploré de sinistres dans l'année, ont bénéficié d'une remise de 10% sur leur plus gros chariot de fin d'année. Les seconds ont pu obtenir jusqu'à 150 euros de remise sur leurs achats chez Carrefour pour la souscription de trois contrats. Autre avantage fidélité lié à l'enseigne et qui permet d'alléger le budget des familles à un moment clé : les achats dans le rayon « rentrée des classes » qui ouvrent droit à des remises sur l'assurance scolaire.



Lancé en octobre 2012, le compte sur livret a confirmé son succès pour sa troisième année d'existence.





## 92% des nouveaux clients assurances se déclarent satisfaits.

À l'occasion des 30 ans de l'assurance Carrefour, une remise de 30% a enfin été offerte sur tous les contrats (auto, habitation, protection famille) souscrits pendant l'opération.

### Offrir des solutions d'épargne de qualité

Les produits d'épargne de Carrefour Banque jouent, eux aussi, la carte de la proximité avec l'enseigne tout en obéissant à une triple exigence de sécurité, de rentabilité et d'accessibilité. Le compte sur livret bénéficie ainsi d'un taux majoré en cas de paiements effectués avec la Carte PASS.

L'Assurance-vie Carrefour a, de son côté, maintenu un rendement très attractif, à 3% pour le fonds euros des contrats Carrefour Horizons, et cumule plus de 1,5 milliard d'euros d'encours.

Enfin, le compte à terme Carrefour Banque, accessible dès 300 euros, et l'épargne libre, rémunérée au jour le jour, complètent l'offre en matière d'épargne.



### UNE GAMME COMPLÈTE D'ASSURANCES, DES CLIENTS SATISFAITS

■ Carrefour Banque propose une gamme diversifiée de produits d'assurance alliant des prix attractifs et des garanties équivalentes aux meilleurs contrats du marché. Une offre qui a fait ses preuves, puisque 92% des nouveaux assurés Automobiles et Habitation recommanderaient les

assurances Carrefour et se sont déclarés satisfaits de la prestation proposée, y compris dans la gestion des sinistres, selon une étude réalisée en février 2014 par le cabinet Harris Interactive. La gamme compte une assurance automobile avec des formules au tiers ou tous risques pour les véhicules neufs ou d'occasion, des produits d'assurance Multirisques Habitation, des contrats de protection famille et des assurances complémentaires santé.



## FACILITER

### Renforcer le multicanal afin d'améliorer l'expérience client

En 2014, Carrefour Banque a davantage mis l'accent sur le multicanal, en facilitant le passage d'un canal à l'autre. Sur l'année, [carrefour-banque.fr](http://carrefour-banque.fr) a reçu 15 millions de visites, dont 60% dans l'Espace Clients. 18% des visites ont été réalisées depuis des supports mobiles (smartphones ou tablettes). La mise en avant des fonctions « click to call » (rappel gratuit et immédiat par un conseiller) sur les pages de demande de crédit en ligne a entraîné un fort développement du trafic généré par Internet vers les plateaux téléphoniques d'Évry.

Afin d'améliorer la satisfaction client en délivrant le bon message au bon moment et en proposant le bon produit, Carrefour Banque a par ailleurs doublé le nombre de campagnes e-mailings et SMS en accompagnement du plan d'animation commerciale.

### Aller plus loin dans le service clients

Autre vecteur d'amélioration de l'expérience client : la dématérialisation des contrats qui s'inscrit dans une logique pluricanale. Ce projet est actuellement en pilote en vente à distance et dans de nombreuses agences. Pour faciliter les démarches, le client qui a monté un prêt par téléphone ou en agence peut ensuite envoyer toutes les pièces justificatives par e-mail, accompagnées d'une signature électronique. Ce processus permet de réduire de 60% les délais d'étude et améliore la conformité des dossiers. Au total, l'octroi des prêts s'en trouve accéléré. Désormais, un contrat sur deux réalisé en agence recourt à la dématérialisation. En vente à distance, ce sont plus de 30% des contrats qui sont dans ce cas.



## LA DIGITALISATION DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

■ Une expérience pilote a été conduite à l'agence de Villeneuve-la-Garenne, où les conseillers sont désormais équipés de tablettes pour un accueil client plus convivial. En outre, une borne tactile a été installée dans le centre commercial et

un point digital dans l'agence. Carrefour Banque s'adapte ainsi aux nouveaux usages des clients. Les conseillers se sont rapidement appropriés ces nouveaux outils, qui permettent par exemple de simuler les économies qu'une famille peut réaliser grâce à la Carte PASS. L'expérience va être étendue à quatre autres agences.

Plus d'infos sur : [www.carrefour-banque.fr](http://www.carrefour-banque.fr)





Une implantation au cœur du quotidien des clients, aux abords des magasins Carrefour.

# Anticiper, s'engager, développer

Dans un environnement tendu, Carrefour Banque bénéficie de la stratégie de diversification engagée depuis plusieurs années.

L'année 2014 est demeurée compliquée pour les établissements de crédit mais à un degré moindre par rapport aux années passées. L'environnement économique est resté morose, avec une croissance d'à peine 0,4% sur l'année et un taux de chômage qui est resté élevé.

Dans ce contexte, les Français ont conservé un taux d'épargne important et ont peu puisé dans leurs économies pour des achats. La consommation des ménages est ainsi quasiment stable d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, l'environnement réglementaire a continué d'affecter le secteur, notamment par le biais de la convergence des taux d'usure des crédits renouvelables et classiques instituée par la loi Lagarde, qui a pesé sur la tarification des prêts à la consommation avec une vive concurrence entre les établissements de crédit.

Néanmoins, après trois années de repli, le secteur du crédit à la consommation a amorcé une sortie de la spirale négative dans

laquelle il était engagé. En effet, la production de crédits à la consommation pour les particuliers par les établissements spécialisés a progressé en France de 1,1%. Une évolution qui laisse entrevoir une stabilisation du secteur, à un niveau toutefois relativement bas. Ce retournement, essentiellement dû aux opérations de location avec option d'achat, est d'ailleurs contrasté. Les nouveaux tirages de crédits renouvelables et les crédits affectés ont reculé de 2%, notamment dans le domaine de l'équipement de l'habitat (électroménager, multimédia, mobilier). Les prêts personnels ont quant à eux mieux résisté, avec une augmentation de 3,1%.

## ANTICIPER

### Maîtriser le coût du risque

Dans cet environnement, Carrefour Banque a bénéficié de la stratégie de diversification engagée depuis plusieurs années, qui a permis

un rééquilibrage significatif entre les revenus d'intérêt provenant de la gamme de prêts et les commissions issues de la commercialisation des produits d'épargne et d'assurance.

L'activité de crédit de Carrefour Banque s'est stabilisée avec des encours de 3,279 milliards d'euros, compte tenu principalement des impacts réglementaires sur les crédits renouvelables de l'amortissement minimal en France et du zéro tage en Belgique et de la décision, en France, de réduire les plafonds de crédits des nouvelles Cartes PASS. Les encours placés sur les produits d'épargne de Carrefour Banque ont fini l'année sur un niveau en ligne avec les objectifs, à 2,266 milliards d'euros.

La production de crédit à la consommation a reculé de 4%, en raison principalement d'une baisse de 6% des financements de crédit renouvelable, cœur de métier historique de Carrefour Banque. Ce repli, lié principalement aux impacts réglementaires, a été accentué par une politique d'acceptation prudente. Si elle a pesé sur l'activité, cette stratégie, alliée à l'efficacité du recouvrement, a aussi permis de maîtriser le coût du risque, qui est resté relativement stable par rapport à 2013.







Les financements affectés sont quant à eux restés stables par rapport à 2013, et les prêts personnels classiques ont affiché une baisse de 3%. La réforme du taux d'usure et une concurrence exacerbée par la conjoncture ont pesé sur la tarification et la production des crédits classiques. Mais la baisse des conditions de refinancement a plus que compensé cet impact sur le produit net bancaire qui, au total, a progressé de 6% par rapport à 2013.

Concernant les produits d'épargne, l'encours du compte sur livret a fini l'année au niveau souhaité, à 507 millions d'euros, tandis que les encours en Assurance-vie cumulent plus de 1,536 milliard d'euros d'encours.

### Saisir les opportunités en matière de refinancement

Si la conjoncture a pénalisé l'activité, elle a en revanche fourni des opportunités de baisser sensiblement les coûts de refinancement. L'année 2014 a en effet été marquée par une baisse continue des taux d'intérêt ainsi que du spread émetteur de Carrefour Banque, permettant au Groupe de proposer des solutions de financement plus compétitives à ses clients tout en améliorant sa marge commerciale et sa réserve de liquidité.

Comme prévu, Carrefour Banque est restée présente sur les marchés au travers d'émission

obligatoire de 500 millions d'euros sur quatre ans et à une opération de titrisation sur le portefeuille de crédit renouvelable, pour un montant de 110 millions d'euros. Elle a également sécurisé son refinancement via le renouvellement anticipé d'une ligne de crédit bancaire de 750 millions d'euros. Enfin, le rachat de 150 millions d'euros d'emprunt obligatoire en juillet a permis de réduire la charge financière de la dette.

Le résultat net affiche quant à lui dans ce contexte une progression de 1% par rapport à 2013 avec la bonne tenue du produit net bancaire et du coût du risque et une politique volontariste d'investissements pour diversifier nos offres et moderniser nos plateformes multicanal.



### S'ENGAGER

#### Améliorer la qualité du service

Carrefour Banque s'est engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité de la relation client. Le suivi de la satisfaction des clients a été renforcé avec la création d'un baromètre destiné à évaluer la démarche commerciale. L'objectif est de faire progresser le réseau et les plateaux téléphoniques dans leur maîtrise de la méthode de vente. L'analyse des résultats a permis la mise en place de plans d'actions correctives par agence.

Une attention particulière a également été portée aux parcours de résiliations Carte PASS, afin de comprendre les raisons de l'annulation et de définir des axes d'amélioration pour le client et l'entreprise.

**Carrefour Banque**  
renforce le suivi de  
la satisfaction client.





**MIEUX FORMER  
POUR MIEUX  
INFORMER  
ET CONSEILLER**

Enfin, après une période de test, le déploiement d'un nouvel outil de gestion de la relation client a démarré en mars 2014, afin d'offrir une vision complète des produits de banque et d'assurance ainsi qu'un historique de la relation client. Le déploiement, effectif pour plus de 50% du réseau à fin 2014, sera achevé en 2015.

### Agir en prêteur responsable

En complément des actions engagées en matière de sensibilisation des collaborateurs aux risques de surendettement, Carrefour Banque a mis en place en 2012 une plateforme d'intermédiation en partenariat avec Crésus, association de référence dans la lutte contre le surendettement. En 2014, une cellule dédiée de collaborateurs de Carrefour Banque a également été créée afin de diagnostiquer et trouver les meilleures solutions pour les clients fragiles et en situation d'impayés. Cette équipe permet d'instaurer une relation plus qualitative et dispose de davantage de temps pour étudier de manière personnalisée la situation du client et sortir d'un traitement standard qui, après plusieurs impayés, n'est plus adapté.

## DÉVELOPPER

### Faciliter et sécuriser les paiements

Carrefour Banque a accéléré le développement du paiement sans contact. Désormais, la totalité des hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité sont dotés de la fonction de paiement sans contact via le mobile déployée en 2014 et qui s'ajoute au paiement sans contact via la Carte PASS MasterCard

déployé depuis 2009. Grâce à l'expertise monétique de Carrefour Banque, le commerçant Carrefour est aujourd'hui le leader en termes d'acceptation des règlements sans contact avec plus de 22 000 terminaux dans ses différentes enseignes.

En parallèle, Carrefour Banque a continué à renforcer la lutte contre la fraude aux cartes bancaires en instituant un système d'alerte pour les transactions dites atypiques.

### Développer la plateforme européenne

Après la mise en place, en 2013, d'un comité centralisé de pilotage des risques pour l'ensemble de ses entités en Europe, Carrefour Banque a procédé, en 2014, à diverses actions visant à accroître les synergies. En Espagne, la migration du portefeuille de cartes Visa vers MasterCard – 2,2 millions d'unités – sur la plateforme européenne d'émission de cartes bancaires de Carrefour Banque, a permis de mutualiser les compétences et les coûts de traitement monétique, tout en renforçant les services offerts aux clients et la sécurité avec l'introduction d'un code.

■ En 2014, de nouveaux parcours de formation et outils pédagogiques ont été mis en place. Carrefour Banque a renforcé la formation des nouveaux collaborateurs, instauré un dispositif de formation continue décentralisé pour les collaborateurs en poste, dont ont bénéficié près de 200 personnes au cours de l'année ou encore lancé un dispositif de tutorat avec des contrats en alternance. Enfin, une formation dédiée à la protection de la clientèle a été dispensée à l'ensemble des conseillers en agence ou en vente à distance ainsi qu'aux cadres des services de recouvrement ou encore de satisfaction client.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Gauthier Durand Delbecque

Président de Carrefour Banque,  
Directeur Exécutif des Services Financiers et Assurance  
du groupe Carrefour

### CARREFOUR, REPRÉSENTÉ PAR :

#### Noël Prioux

Directeur Exécutif  
de Carrefour France,  
Administrateur

#### Pierre-Jean Sivignon

Directeur Exécutif Finance  
et Gestion du groupe  
Carrefour, Administrateur

### BNP PERSONAL FINANCE, REPRÉSENTÉ PAR :

#### Michel Falvert

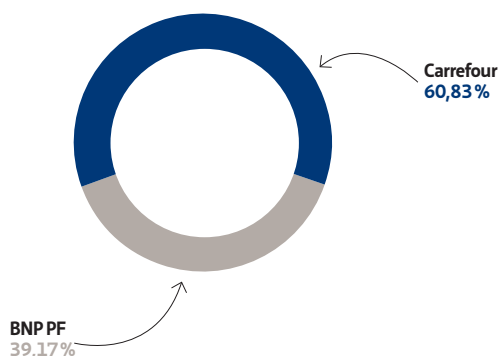
Direction Grands Partenaires  
BNP Personal Finance

#### Thierry Laborde

Directeur Général de  
BNP Personal Finance,  
Administrateur

## ACTIONNARIAT

Carrefour Banque est la filiale bancaire européenne de Carrefour SA pour la commercialisation des activités de banque et d'assurance, avec un actionnariat solide et stable depuis 1985. Carrefour Banque est notée BBB+ perspective stable, A-2 par Standard & Poor's.



## COMITÉ DE DIRECTION

### Julien Jaillon

Directeur Général

### Isabelle Clairac

Directrice Support,  
Méthode et Process

### Nadia Nikolic

Directrice Stratégie Clients

### Pascal Renier

Directeur Commercial

### Frédéric Mazurier

Directeur Général Délégué  
Directeur Administratif et  
Financier et Plateforme

### Pierre-Olivier Grall

Directeur du pôle Assurance

### Sophie Postic

Directrice des Ressources  
Humaines

### Abdou El Mazid Sow

Directeur du Risque

### Bruno Murcia

Directeur Finance  
et Gestion France

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Cabinet KPMG Audit,

représenté par Arnaud Bourdeille  
1, cour Valmy  
92923 Paris-la Défense Cedex

### Cabinet Deloitte & Associés,

représenté par Sylvie Bourguignon  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



# INDICATEURS CLÉS 2014





Les indicateurs clés présentent le périmètre de consolidation des activités bancaires en France, Italie et Belgique.



## RÉSULTAT NET

**54 M€**

+ 1% PAR RAPPORT À 2013

En progression de 1%, le résultat net de 54,4 millions d'euros a bénéficié de l'amélioration du produit net bancaire et de la stabilisation du coût du risque. Nous avons par ailleurs poursuivi notre politique d'investissement sur la diversification de notre offre et la modernisation de nos plateformes multicanal.

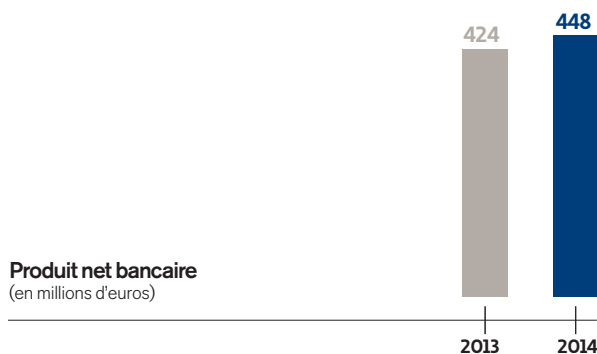


## PRODUIT NET BANCAIRE

**448 M€**

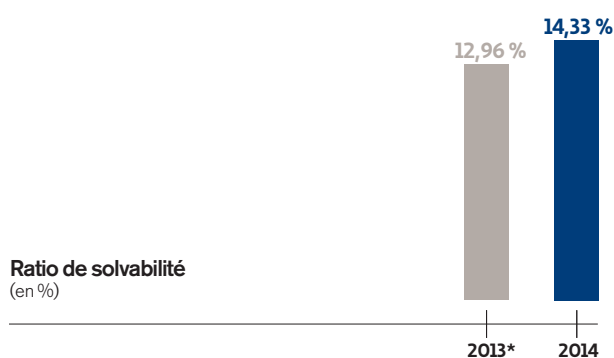
+ 6% PAR RAPPORT À 2013

En progression de 6%, le produit net bancaire a profité de la dynamique des garanties d'assurances intégrées dans les gammes de produits et de la baisse des conditions de refinancement.

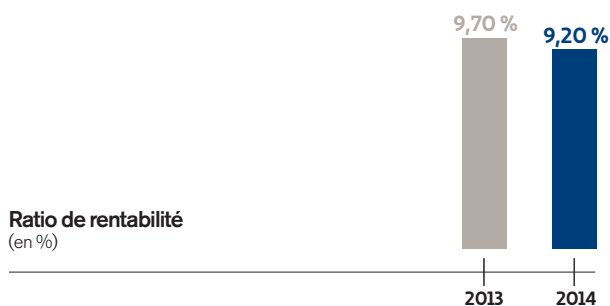


## RATIOS FINANCIERS

Les fonds propres et le ratio de solvabilité à 14,33% demeurent élevés, au-delà des exigences réglementaires.



Le ratio de rentabilité présente une baisse par rapport à 2013 à 9,2%. Cette détérioration est liée à notre politique de renforcement des fonds propres qui ont progressé de 32,3 millions d'euros en 2014 avec une distribution que de 50% du résultat 2013 en 2014.



\* Pro forma CRD IV full impact.

## ENCOURS DE CRÉDIT

**3 279 M€**

STABLE PAR RAPPORT À 2013

Des encours de crédit qui se sont stabilisés en 2014 avec principalement les impacts réglementaires sur les crédits renouvelables de l'amortissement minimum en France et du zérotage en Belgique sur les crédits renouvelables et la décision en France de réduire les plafonds de crédits des nouvelles cartes.

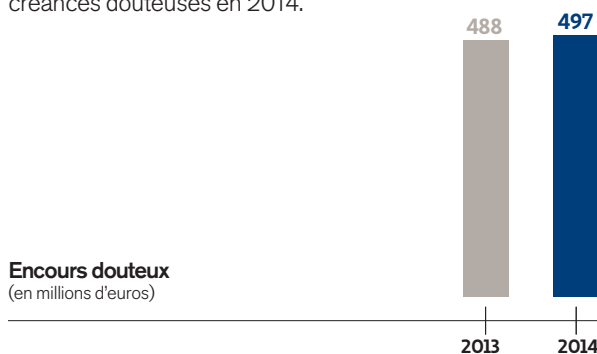


## ENCOURS DOUTEUX

**497 M€**

+ 2 % PAR RAPPORT À 2013

Des encours douteux en France qui se sont stabilisés au niveau de l'année 2013. Nous avons bénéficié des effets du resserrement de l'octroi opéré sur le prêt en France en 2013. Les efforts sur les découverts du renouvelable, engagés en 2014, devraient nous permettre une baisse en 2015 des encours douteux en France. Une progression importante des encours douteux en Italie avec l'absence de cessions de créances douteuses en 2014.

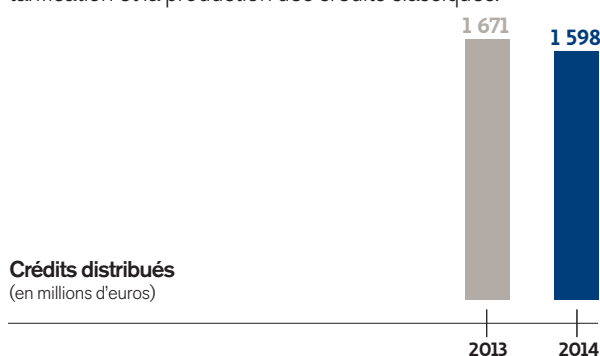


## CRÉDITS DISTRIBUÉS

**1 598 M€**

- 4 % PAR RAPPORT À 2013

La production de crédit à la consommation a reculé de 4%, en raison principalement d'une baisse de 6% des financements de crédit renouvelable. Ce repli lié aux impacts réglementaires en France et en Belgique a été accentué par une politique prudente en France, notamment en matière de fixation des plafonds autorisés pour les ouvertures de cartes. Les financements affectés sont quant à eux restés stables par rapport à 2013, et les prêts personnels classiques ont affiché une baisse de 3%. La réforme du taux d'usure et une concurrence exacerbée par la conjoncture ont pesé sur la tarification et la production des crédits classiques.

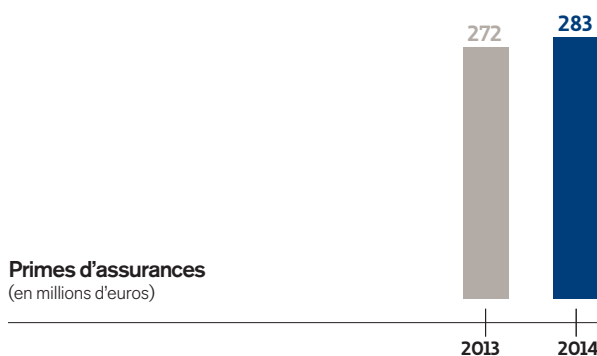


## PRIMES D'ASSURANCES

**283 M€**

+ 4 % PAR RAPPORT À 2013

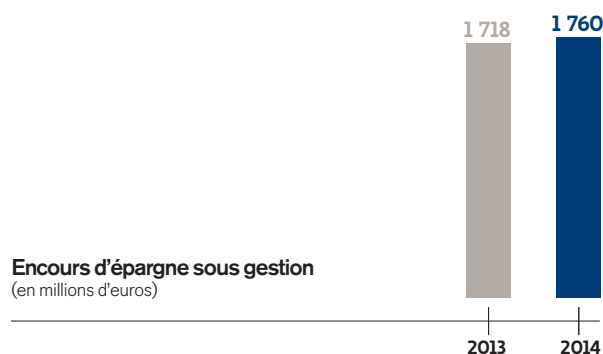
Les primes d'assurances progressent de 4% par rapport à l'année 2013 grâce au dynamisme des garanties d'assurances intégrées à l'activité services financiers (assurance emprunteur, garanties en inclusion et facultatives de la Carte PASS), en évolution de près de 6% par rapport à 2013 et des garanties intégrées sur les biens non alimentaires distribués par le groupe Carrefour en progression également de près de 6% par rapport à 2013.



### ENCOURS D'ÉPARGNE SOUS GESTION

**1 760 M€**

+ 2 % PAR RAPPORT À 2013



### ENCOURS COMPTE SUR LIVRET

**507 M€**

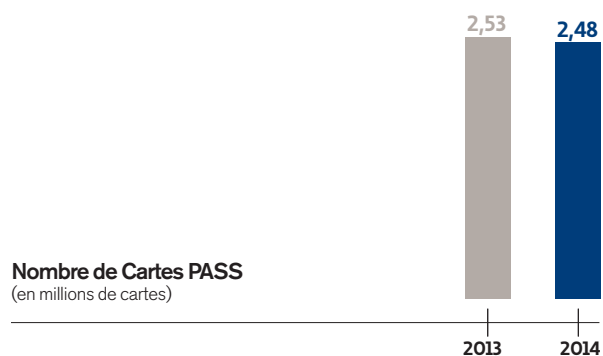
- 10 % PAR RAPPORT À 2013



### NOMBRE DE CARTES PASS

**2,48 MILLIONS**

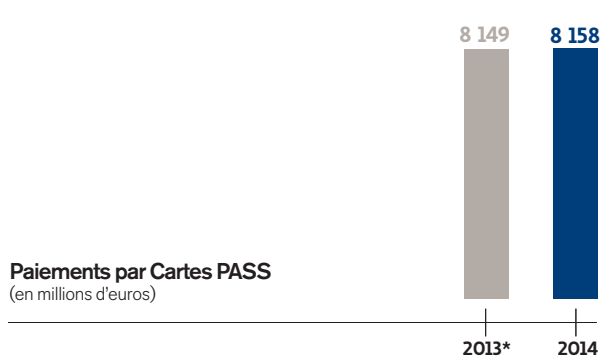
- 2 % PAR RAPPORT À 2013



### PAIEMENTS PAR CARTE PASS

**8 158 M€**

STABLE PAR RAPPORT À 2013\*



\* Changement de méthode : 2013 est présenté au pro forma.





# COMPTES SOCIAUX 2014

<b>Bilan</b> .....	<b>P. 16</b>
<b>Notes</b> .....	<b>P. 20</b>
<b>Affectation du résultat</b> .....	<b>P. 31</b>
<b>Rapport des Commissaires aux Comptes</b> .....	<b>P. 32</b>

## Bilan au 31 décembre 2014

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Caisse, banques centrales		294 314	206 390
Effets publics et valeurs assimilées		–	–
Créances sur établissements de crédit	2-4	1 269 835	1 272 739
Opérations avec la clientèle	3-4	2 063 270	1 878 247
Obligations et autres titres de revenu fixe	5	455 880	487 183
Actions et autres titres de revenu variable	5	150 004	4
Participation et autres titres détenus à long terme	5	9	9
Parts dans les entreprises liées	8	22 765	53 265
Crédit-bail et location avec option d'achat		–	–
Location simple		–	–
Immobilisations incorporelles	9	118 130	108 286
Immobilisations corporelles	9	15 468	13 182
Capital souscrit non versé		–	–
Actions propres		–	–
Autres actifs	10	179 956	202 776
Comptes de régularisation	10	233 188	197 689
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 802 817</b>	<b>4 419 770</b>
<b>Hors-bilan</b>		<b>2014</b>	<b>2013</b>
Engagements donnés	15	<b>4 005 974</b>	<b>4 648 110</b>
Engagements de financement		3 165 769	3 754 656
Engagements sur instruments financiers à terme		797 000	760 000
Engagements de garantie		43 205	84 386
Engagements sur titres		–	49 068

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Banques centrales		–	–
Dettes envers les établissements de crédit	2-4	373 735	465 863
Opérations avec la clientèle	4	530 430	617 818
Dettes représentées par un titre	6-7	3 006 264	2 469 218
Autres passifs	11	195 972	218 767
Comptes de régularisation	11	59 473	55 423
Provisions	12	16 968	13 781
Dettes subordonnées		–	–
Fonds / risques bancaires généraux	13	3 735	3 735
Capitaux propres hors FRBG	14	<b>616 240</b>	<b>575 165</b>
Capital souscrit		99 971	99 971
Prime d'émission		200 434	200 434
Réserves		150 233	150 233
Écarts de réévaluation		–	–
Provisions réglementées	12	2 198	2 850
Report à nouveau		98 515	75 471
Résultat de l'exercice		64 889	46 206
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 802 817</b>	<b>4 419 770</b>
<b>Hors-bilan</b>		<b>2014</b>	<b>2013</b>
Engagements reçus	15-16	<b>4 963 419</b>	<b>6 002 359</b>
Engagements de financement		1 845 000	2 440 000
Engagements sur instruments financiers à terme		3 098 194	3 542 334
Engagements de garantie		20 225	20 025
Engagements sur titres		–	–



## Compte de résultat au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	Notes	2014	2013
Intérêts et produits assimilés	17	217 770	288 810
Intérêts et charges assimilées	17	- 108 129	- 140 333
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Produits sur opérations de location simple		-	-
Charges sur opérations de location simple		-	-
Revenus des titres à revenu variable		123 945	57 393
Commissions (produits)	18	67 439	74 317
Commissions (charges)	18	- 10 561	- 16 476
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	22	8 066	12 743
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	22	-	7 500
Autres produits d'exploitation bancaire	19	171 463	174 920
Autres charges d'exploitation bancaire	19	- 64 661	- 61 201
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>405 332</b>	<b>397 673</b>
Charges générales d'exploitation	20	- 225 029	- 214 157
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		- 7 351	- 4 933
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>172 952</b>	<b>178 583</b>
Coût du risque	21	- 100 754	- 101 599
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>72 198</b>	<b>76 984</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		13 285	- 153
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>85 483</b>	<b>76 831</b>
Résultat exceptionnel		-	-
Impôt sur les bénéfices		- 21 247	- 30 463
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées		652	- 162
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>64 889</b>	<b>46 206</b>

## Compte de résultat comparatif au 31 décembre 2014

<b>Situation financière en fin d'exercice</b> (en euros)	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Capital	92 216 604	99 970 792	99 970 792	99 970 792	99 970 792	99 970 792
Nombre d'actions émises	6 018 208	6 524 356	6 524 356	6 524 356	6 524 356	6 524 356
<b>RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>						
Chiffre d'affaires	517 015 805	614 938 536	591 012 327	589 707 422	611 374 788	582 113 671
Bénéfice avant impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	124 891 304	135 455 493	132 906 851	111 221 474	122 144 900	109 240 896
Impôt sur les bénéfices	29 621 462	38 600 816	38 972 143	40 465 253	30 462 633	21 246 531
Participation	571 747	2 706 722	727 468	1 405 521	1 450 348	1 307 453
Bénéfice après impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	70 237 625	64 346 273	62 527 857	51 950 008	46 205 784	64 889 020
Montant des bénéfices distribués	35 101 035	31 838 857	0	39 015 649	23 161 464	32 491 293
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS PAR ACTION</b>						
Bénéfice après impôt, participation mais avant amortissements, provisions et dépréciations	15,74	14,43	14,29	10,63	13,83	13,29
Bénéfice après impôt participation, amortissements, provisions et dépréciations	11,67	9,86	9,58	7,96	7,08	9,95
Dividende distribué par action	5,83	4,88	0	5,98	3,55	4,98
<b>PERSONNEL</b>						
Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	398	1 253	1 729	1 718	1 662	1 677
Montant de la masse salariale	12 530 575	35 895 336	46 775 308	50 547 724	49 553 761	50 017 799
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	6 212 707	16 329 761	21 835 159	24 007 498	24 022 315	24 199 441

## Notes annexes aux états financiers

Note 1

### PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

---

#### A / Faits marquants de l'exercice

##### 1 / Cession de CARMA

La société d'assurances CARMA SA acquise par Carrefour Banque le 30 avril 2010, domiciliée au 4-8, rue Marquis-de-Raies à Évry (91008), au capital de 23 270 000 euros, dont Carrefour Banque détenait une participation dans le capital de 50,007 %, a été cédée le 18 décembre 2014.

##### 2 / Poursuite de la diversification des sources de refinancement

Au cours de l'exercice 2014, Carrefour Banque a ainsi réalisé deux opérations publiques majeures pour accompagner le financement et le développement de ses activités. Une émission obligataire a été réalisée, en mars 2014, d'un montant nominal de 500 millions d'euros à quatre ans et à taux variable. Une opération de titrisation de crédit renouvelable en novembre 2014 sous un format Master Trust a permis quant à elle de lever 110 millions d'euros.

##### 3 / Investissement de 150 millions d'euros dans un fonds commun de placement « Lyxor QF – Eurogovies Risk Balanced »

Un investissement de 150 millions d'euros dans le fonds commun de placement « Lyxor QF – Eurogovies Risk Balanced » afin de satisfaire à nos exigences de liquidité Bâle 3. Les sous-jacents de cet OPC sont des titres d'États européens qui sont des actifs éligibles au calcul du ratio de liquidité Bâle 3. L'objectif étant de disposer de façon durable d'un actif liquide au bilan de Carrefour Banque.

##### 4 / Opération de défiscalisation

Carrefour Banque a consenti une avance d'un montant de 8 millions d'euros à sa filiale, La Financière PASS SAS, afin de financer en partie la construction de 81 logements sociaux à Dumbéa en Nouvelle-Calédonie.

#### B / Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions réglementaires, en particulier celles prévues par le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Sauf mentions contraires, tous les montants en annexes sont exprimés en milliers d'euros.

#### C / Succursale

Carrefour Banque intègre dans la présentation de ses comptes sociaux sa succursale italienne depuis la date d'effet juridique de la fusion au 1<sup>er</sup> octobre 2011.

#### D / Crédits à la clientèle

##### Encours sains et encours douteux

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Les créances à la clientèle sont classées en créances douteuses lorsqu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel. La dépréciation s'effectue à partir d'observations statistiques actualisées par nature de produit, selon l'antériorité et la dégradation constatée de la créance client. Conformément aux dispositions des articles 2211-1 à 2251-13 du Livre II – Titre 2 du règlement n° 2014-07 de l'ANC relatif au traitement comptable du risque de crédit, Carrefour Banque procède à l'actualisation (aux conditions d'origine du crédit) des flux recouvrables dans le cadre du calcul des dépréciations pour créances douteuses.

En outre, Carrefour Banque applique les dispositions du règlement n° 2005-03 pour le calcul de la décote sur les crédits restructurés, par l'utilisation d'une référence au taux d'origine.

L'effet de l'actualisation des flux recouvrables pour le calcul des dépréciations et l'application du calcul de la décote impactent le produit net bancaire. Enfin, les agios douteux et indemnités de retard comptabilisés en produit net bancaire et par ailleurs dépréciés via le coût du risque sont neutralisés dans le produit net bancaire. Ce reclassement s'élève à 48 milliers d'euros sur l'exercice, contre 4 538 milliers d'euros sur 2013.



**Encours douteux compromis**

Les encours douteux compromis sont des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquels, un passage en perte à terme est envisagé. Les règles de déclassement en encours douteux compromis sont les suivantes chez Carrefour Banque, et ce conformément aux modalités de l'article 2221-8 du Livre II – Titre 2 du règlement n° 2014-07 de l'ANC :

- l'encours est en gestion recouvrement depuis au moins douze mois;
- l'encours client a fait l'objet d'une déchéance du terme : client transmis aux contentieux;
- l'encours client fait l'objet d'un dépôt de dossier de surendettement en cours d'instruction depuis au moins douze mois;
- l'encours client fait l'objet d'une procédure de rétablissement personnel (PRP).

Règles de passage à perte des encours :

En cas d'impossibilité de recouvrer en amiable ou par l'aide d'un titre exécutoire, soit par le fait du débiteur ou d'une décision de justice, nous procédons à un passage à perte de la créance. Les provisions constatées sont alors reprises en contrepartie de la perte enregistrée.

Conformément aux dispositions des articles 2111-1 à 2171-1 du Livre II – Titre 1, relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, Carrefour Banque étale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 les commissions d'apporteurs d'affaires versées à l'occasion de l'octroi d'un crédit sur la durée de vie effective de ce crédit. L'étalement diminue le produit net bancaire de 184 milliers d'euros sur l'exercice 2014.

**E / Titres de placement**

Conformément au règlement CRC n° 2005-01, relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, les titres de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Ils sont dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de marché à la date d'arrêt. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

**F / Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix de revient. Le cas échéant les titres sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité.

**G / Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :

- licences et logiciels : entre 3 et 8 ans;
- matériels informatiques : entre 3 ans et 5 ans;
- agencements et installations : entre 5 et 8 ans;
- autres immobilisations : entre 3 et 10 ans.

Le droit au bail n'est pas amorti, mais fait l'objet de tests de dépréciation une fois par an et en cas d'indices de perte de valeur.

**H / Instruments financiers à terme**

Les couvertures de taux d'intérêt utilisées visent à limiter les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur l'endettement à taux variable. Carrefour Banque agit en qualité de centrale de refinancement et négocie les opérations de dérivés à la fois pour son compte propre et pour le compte des deux autres entités (services financiers Carrefour belges et espagnols), et ce dans un but de mutualisation, d'organisation et d'accès au marché.

Ces couvertures sont réalisées au moyen d'instruments de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Les instruments financiers utilisés sont principalement des swaps de taux. Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts. Certaines opérations de couverture peuvent générer de manière limitée et temporaire des positions ouvertes. Ces positions font l'objet à l'arrêt des comptes d'une évaluation. Les éventuelles pertes latentes donnent lieu à la constitution d'une provision. Les instruments utilisés au 31 décembre sont représentés en notes 15 et 16. Les engagements en valeur nominale font l'objet d'une inscription en hors-bilan.

Conformément à l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable modifié 2004-16, relatif aux informations à fournir sur la « juste valeur » des instruments financiers, les instruments financiers dérivés ont fait l'objet d'une évaluation à la « juste valeur ». Cette valorisation s'appuie sur des paramètres de marché observables.

**I / Indemnités de départ à la retraite**

Carrefour Banque verse une indemnité de départ à ses salariés au moment de leur départ à la retraite, calculée sur l'ancienneté acquise à l'intérieur du groupe Carrefour. Cet engagement est calculé sur une base actuarielle prenant en compte les facteurs de rotation du personnel, de mortalité et de croissance des salaires et des charges. Les engagements sont pris en charges sous forme de provisions. Les écarts actuariels sont donc comptabilisés en compte de résultat sur l'exercice constaté.

**J / Conversion des opérations libellées en devises**

Ces opérations suivent les règles édictées par les dispositions des articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II – Titre 7 relatif aux opérations en devises.

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors-bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les produits et charges sont convertis en euros au cours du jour de l'opération.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés en fin de période au compte de résultat et constituent le résultat de change.

### K / Impôt sur les bénéfices

Carrefour Banque est la société tête de Groupe du périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par la filiale intégrée et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Carrefour Banque.

Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,33%. La contribution additionnelle sur les bénéfices est de 3,3% de l'impôt au droit commun abatement fait de 763 000 euros. La contribution exceptionnelle est égale à 10,7% de l'impôt dû, déterminé avant imputation des réductions et crédits d'impôt et des créances fiscales de toute nature.

### L / Événement postérieur à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture au 31 décembre 2014.

### M / Proposition d'affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée Générale est la suivante (en euros) :

Résultat de l'exercice	64 889 019,87
Report à nouveau antérieur	98 515 224,91
<b>Résultat distribuable à la disposition de l'Assemblée Générale</b>	<b>163 404 244,78</b>
Affectation à la réserve légale	-
Affectation au poste « Autres réserves »	-
Répartition d'un dividende global (4,98 euros x 6 524 356 actions)	32 491 292,88
<b>REPORT À NOUVEAU DU SOLDE</b>	<b>130 912 951,90</b>

## Notes sur le bilan

## Note 2

## CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIF</b>		
Comptes ordinaires, comptes et prêts au jour le jour	85 823	285 213
Comptes et prêts à terme	1 184 012	987 526
<b>TOTAL</b>	<b>1 269 835</b>	<b>1 272 739</b>
dont créances rattachées	3 012	2 526
dont opérations avec entreprises liées	-	-
<b>PASSIF</b>		
Comptes ordinaires, emprunts au jour le jour	13 690	105 831
Emprunts et comptes à terme	360 045	360 032
<b>TOTAL</b>	<b>373 735</b>	<b>465 863</b>
dont dettes rattachées	32	32
dont opérations avec entreprises liées	-	-

## Note 3

## CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	440 418	469 530
Autres crédits à court terme	447 829	445 959
Crédit à moyen terme	348 058	285 939
Crédit à long terme	1 145 609	1 003 881
<b>TOTAL DES PRÊTS BRUTS À LA CLIENTÈLE</b>	<b>2 381 915</b>	<b>2 205 309</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>- 318 645</b>	<b>- 327 062</b>
<b>TOTAL DES PRÊTS NETS À LA CLIENTÈLE</b>	<b>2 063 270</b>	<b>1 878 247</b>

## CRÉDITS À LA CLIENTÈLE NETS DE PROVISIONS

(en milliers d'euros)	France	Italie	Principal	Créances rattachées	31/12/2014	31/12/2013
Créances saines	1 748 721	183 843	1 932 564	9 616	1 942 180	1 735 779
Dont opérations avec entreprises liées	177 000		177 000	224	177 224	179 153
Dont créances restructurées					235 548	211 020
Créances douteuses non compromises						
Valeur brute	77 291		77 291		77 291	170 564
Dépréciations	- 45 278		- 45 278		- 45 278	- 98 642
Taux de couverture			59%		59%	58%
Créances douteuses compromises						
Valeur brute	326 420	36 024	362 444		362 444	298 966
<b>Dépréciations</b>	<b>- 244 187</b>	<b>- 29 180</b>	<b>- 273 367</b>		<b>- 273 367</b>	<b>- 228 420</b>
Taux de couverture			75%		75%	76%
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>					<b>2 063 270</b>	<b>1 878 247</b>

Note 4

## ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros)						31/12/2014
Établissements de crédit et institutions financières	À vue et non échéancé	Jusqu'à 3 mois	De > 3 mois à ≤ 1 an	De > 1 à ≤ 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
<b>Actif</b>	<b>88 835</b>	<b>821 000</b>	<b>360 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 269 835</b>
<b>Passif</b>	<b>13 735</b>	<b>360 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>373 735</b>
Autres concours à la clientèle	9 393	261 213	348 058	946 549	199 060	1 764 273
Prêts à la clientèle financière	224	177 000	-	-	-	177 224
Comptes ordinaires débiteurs	121 773	-	-	-	-	121 773
<b>TOTAL CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (ACTIF)</b>	<b>131 389</b>	<b>438 213</b>	<b>348 058</b>	<b>946 549</b>	<b>199 060</b>	<b>2 063 270</b>
<b>TOTAL DES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (PASSIF)<sup>(1)</sup></b>	<b>530 410</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>530 430</b>

(1) Dont opérations avec entreprises liées.

Note 5

## ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Parts d'OPCVM de placement	150 000	-
Actions et autres titres de placement non cotés	4	4
Actions et autres titres de placement cotés	-	-
Autres titres à long terme	9	9
Obligations <sup>(1)(2)</sup>	455 880	487 183
<b>TOTAL</b>	<b>605 893</b>	<b>487 196</b>

(1) Obligations émises par le FCT Copernic 2012, à échéance septembre 2029, souscrites partiellement par Carrefour Banque;

- dont obligations prioritaires : **32235 milliers d'euros** comprenant une dépréciation s'élevant à **94469 milliers d'euros**;

- dont obligations subordonnées : **211559 milliers d'euros** comprenant une dépréciation s'élevant à **16793 milliers d'euros**.

(2) Obligations émises par le FCT Master Crédit Cards PASS, à échéance octobre 2025, souscrites par Carrefour Banque;

- dont obligations subordonnées : **153771 milliers d'euros** comprenant une dépréciation s'élevant à **2458 milliers d'euros**;

- dont obligations parts cédantes : **58315 milliers d'euros**.

Note 6

## DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Certificats de dépôt	1 342 030	1 106 251
Autres titres de créances négociables	450 432	497 961
Emprunts obligataires	1 213 803	865 006
<b>TOTAL</b>	<b>3 006 264</b>	<b>2 469 218</b>
dont dettes rattachées	4 840	6 710
dont opérations réalisées avec les entreprises liées	-	-



## Note 7

## ÉCHÉANCIER DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(en milliers d'euros)					31/12/2014
	Jusqu'à 3 mois	De > 3 mois à ≤ 1 an	De < 1 an à ≤ 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Certificats de dépôt	818 030	524 000	–	–	1 342 030
Autres titres de créances négociables	60 432	155 000	235 000	–	450 432
Emprunts obligataires	3 879	409 924	800 000	–	1 213 803
<b>TOTAL</b>					<b>3 006 264</b>

## Note 8

## TITRES DE PARTICIPATIONS ET FILIALES

(en milliers d'euros)	31/12/2014			31/12/2013		
	Valeur comptable brute	Dépréciations	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Dépréciations	Valeur comptable nette
<b>Filiales et titres de participation non cotés</b>						
CARMA SA	–	–	–	30 501	–	30 501
Fimaser SA	20 700	–	20 700	20 700	–	20 700
Servicios Financieros Carrefour, EFC SA	1 663	–	1 663	1 663	–	1 663
La Financière PASS SAS	37	–	37	37	–	37
FCT Copernic 2012/FCT Master Crédit Cards PASS	1	–	1	–	–	–
GIE Carrefour Personal Finance Services	–	–	–	–	–	–
GIE Geric	40	–	40	40	–	40
GIE Chamnord	324	–	324	324	–	324
<b>TOTAL</b>	<b>22 765</b>	<b>–</b>	<b>22 765</b>	<b>53 265</b>	<b>–</b>	<b>53 265</b>

**CARMA S.A. domiciliée au 4-8, rue du Marquis-de-Raies – 91008 Évry Cedex, au capital de 23270000 euros.**  
**Participation de Carrefour Banque dans le capital à hauteur de 50,007%, acquise en date du 30 avril 2010, cédée le 18 décembre 2014.**  
**Fimaser SA avenue des Olympiades 20, 1140 Bruxelles au capital de 8655202 euros.**  
**Participation de Carrefour Banque dans le capital 99,98%.**  
 Chiffre d'affaires exercice 2014 : **27 448 milliers d'euros** en diminution de 4,0% par rapport à 2013.  
 Résultat après impôt 2014 : **3 143 milliers d'euros** en diminution de 30,5% par rapport à 2013.  
 Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2014 : **14 937 milliers d'euros.**  
 Les comptes de Fimaser sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

**Servicios Financieros Carrefour, EFC SA, domiciliée Calle Juan Esplandiu n° 11 28007 Madrid au capital de 18567438 euros.**  
**Participation de Carrefour Banque dans le capital 6,797%.**  
 Chiffre d'affaires exercice 2014 : **940 309 milliers d'euros**, en augmentation de 20,8% par rapport à 2013.  
 Résultat après impôt 2014 : **91 448 milliers d'euros**, en augmentation de 76,2% par rapport à 2013.  
 Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2014 : **194 143 milliers d'euros.**

**La société La Financière PASS SAS, domiciliée au 1, place Copernic – 91051 Évry Cedex, filiale au capital de 37 000 euros.**  
**Participation de Carrefour Banque dans le capital 100,00%, résultat net en perte de 8658 milliers d'euros sur 2014.**  
**Le FCT Master Crédit Cards PASS, domicilié 41, rue Délézy – 93500 Pantin.**  
**La participation de Carrefour Banque dans le capital pour 100,00% (représentant 300 euros).**  
 Les comptes du FCT Master Crédit Cards PASS sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

**Le FCT Copernic 2012, domicilié 9, rue du Débarcadère – 93500 Pantin.**  
**La participation de Carrefour Banque dans le capital 100,00% (représentant 300 euros).**  
 Les comptes du FCT Copernic 2012 sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

**GIE Carrefour Personal Finance Services, domicilié 1, place Copernic – 91080 Courcouronnes.**  
**GIE sans capital constitué le 13 avril 2010 par CARMA et Carrefour Banque qui agit en qualité de membre référent.**  
 Les comptes du GIE CPFS sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

Note 9

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

(en milliers d'euros)	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2014
<b>Immobilisations brutes</b>					
Immobilisations incorporelles	115 627	9 138	805	7 204	131 165
Immobilisations corporelles	28 590	12 984	2 297	- 7 204	32 073
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES</b>	<b>144 217</b>				<b>163 238</b>
Amortissements sur immobilisations incorporelles	7 341	4 013	2	1 683	13 034
Amortissements sur immobilisations corporelles	15 408	3 339	458	- 1 683	16 605
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>121 468</b>				<b>133 598</b>

Note 10

**AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION**

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
<b>ACTIF</b>		
Débiteurs divers Groupe	78 914	84 086
Autres débiteurs divers <sup>(1)</sup>	101 042	118 690
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS</b>	<b>179 956</b>	<b>202 776</b>
Valeurs à l'encaissement	179 456	138 325
Charges constatées d'avance	11 019	13 676
Produits à recevoir	42 713	45 688
<b>TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>233 188</b>	<b>197 689</b>

(1) Dont les avances à la SCI KARUKAZ II de **6 013 milliers d'euros** sur 2009, à la SCI KARUKAZ de **5 982 milliers d'euros** sur 2007 et 2008, au GIE GNIFI (Inco) de **18 510 milliers d'euros** sur 2006, à la société La Financière PASS pour l'ATR Air Caraïbes de **5 626 milliers d'euros** sur 2009, 81 milliers d'euros sur 2012 et pour KECHO 2 de **8 400 milliers d'euros** sur 2014, à la SCI AMBAVILLE de **6 126 milliers d'euros** sur 2013.  
Ces avances correspondent à des investissements défiscalisés.

(1) Dont la dépréciation de **20 475 milliers d'euros** au 31/12/2014 sur les dépôts de garantie au titre du risque de défaillance des débiteurs des créances cédées aux FCT.

Note 11

**AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION**

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs divers Groupe	118 838	141 277
Impôts et taxes	4 273	4 286
Dettes sociales	26 253	25 476
Fournisseurs	4 306	2 911
Autres créditeurs divers <sup>(1)</sup>	42 302	44 817
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS</b>	<b>195 972</b>	<b>218 767</b>
Charges à payer	44 680	41 151
Produits constatés d'avance	12 558	14 263
Valeurs à l'encaissement	2 235	9
<b>TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>59 473</b>	<b>55 423</b>

(1) dont les abandons de créances à la SCI KARUKAZ II de **3 942 milliers d'euros** sur l'exercice 2009, à la SCI KARUKAZ de **3 922 milliers d'euros** sur 2007 et 2008, au GIE GNIFI de **18 510 milliers d'euros** sur 2006, l'investissement ATR Air Caraïbes **5 626 milliers d'euros** sur 2009-2010 et 81 milliers d'euros sur 2012, et à la SCI AMBAVILLE de **4 016 milliers d'euros** sur 2013.

## Note 12

**DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS**

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Solde au 31/12/2014
Dépréciations des crédits à la clientèle	327 063	17 504	25 921	–	318 646
<b>TOTAL</b>	<b>327 063</b>				<b>318 646</b>
<b>Provisions</b>					
Provisions pour retraites	12 515	3 141	84	–	15 572
Autres provisions	1 266	431	300	–	1 396
<b>TOTAL</b>	<b>13 781</b>				<b>16 968</b>
<b>Provisions réglementées</b>					
Amortissements dérogatoires	1 446	64	477	–	1 033
Provision réserve spéciale de participation	1 404	–	239	–	1 165
<b>TOTAL</b>	<b>2 850</b>				<b>2 198</b>

## Note 13

**FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX**

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2014
Provisions des fonds pour risques bancaires	3 735	–	–	3 735

## Note 14

**CAPITAUX PROPRES HORS FRBG**

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2014
Capital : 6 524 356 actions <sup>(1)</sup>	99 971	–	–	99 971
<b>Réserves et report à nouveau</b>				
Prime d'émission	200 254	–	–	200 254
Bons de souscription d'actions <sup>(1)</sup>	180	–	–	180
Réserves légales	9 997	–	–	9 997
Réserves statutaires	–	–	–	–
Autres réserves	140 236	–	–	140 236
Report à nouveau	75 471	23 044	–	98 515
<b>TOTAL RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU</b>	<b>426 137</b>	<b>23 044</b>	<b>–</b>	<b>449 183</b>

(1) Émission de 179 656 BSA (1 et 2) au prix unitaire de **1 euro** dont la souscription s'est effectuée le 15 juillet 2010 à échéance de cinq ans, au prix d'exercice de 150,71 euros, représentant une augmentation potentielle de capital de **1 376 milliers d'euros** équivalant à **89 828** actions nouvelles.

## Notes sur le hors-bilan

Note 15

### CRÉDITS CONFIRMÉS, CAUTIONS, AVALS ET AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS OU DONNÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>Engagements donnés</b>		
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	3 165 769	3 754 656
Engagements sur instruments de taux d'intérêt (swaps)	797 000	760 000
Cautions, avals, autres garanties donnés d'ordre de la clientèle	43 205	84 386
– dont garanties financières	43 205	84 386
Engagements sur titres	–	49 069
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement reçus d'établissement de crédit	1 345 000	1 940 000
Engagements de financement reçus de la clientèle financière	500 000	500 000
Engagements sur instruments financiers à terme	3 098 194	3 542 334
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissement de crédit	20 225	20 025

Note 16

### INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2014				31/12/2013			
	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur
<b>Opérations fermes de gré à gré</b>								
Swaps de taux d'intérêt	1 499 000	2 081 194	3 580 194	– 21 578	1 922 500	2 279 834	4 202 334	– 25 360
Swaps financiers de devises	–	–	–	–	–	–	–	–
Caps	–	315 000	315 000	138	–	100 000	100 000	79
<b>TOTAL</b>	<b>1 499 000</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 895 194</b>	<b>– 21 440</b>	<b>1 922 500</b>	<b>2 379 834</b>	<b>4 302 334</b>	<b>– 25 282</b>
<b>Durée résiduelle</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De &gt; 1 an à ≤ 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>				
Ventilation du nominal des contrats	533 500	768 500	197 000	1 499 000				
Ventilation de la juste valeur	286	– 18 971	– 2 893	– 21 578				



## Notes sur le compte de résultat

Note 17

**INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS  
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES**

(en milliers d'euros)	2014		2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Sur opérations avec les établissements de crédit	48 589	54 970	50 064	80 199
Sur opérations avec la clientèle <sup>(1)</sup>	158 018	11 853	228 860	17 637
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	11 164	41 306	9 886	42 497
<b>TOTAL</b>	<b>217 770</b>	<b>108 129</b>	<b>288 810</b>	<b>140 333</b>
(1) Parties liées (produits)	1 785			

Note 18

**COMMISSIONS**

(en milliers d'euros)	2014		2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Commissions sur opérations sur titres	14 845	–	12 676	–
Commissions sur moyens de paiement	52 593	10 561	61 641	16 476
<b>TOTAL</b>	<b>67 439</b>	<b>10 561</b>	<b>74 317</b>	<b>16 476</b>

Note 19

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES**

(en milliers d'euros)	2014		2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun	67 910	64 322	69 290	60 998
Charges refacturées à des sociétés du groupe	–	–	–	–
Autres produits et charges d'exploitation bancaires <sup>(1)</sup>	103 553	339	105 630	203
<b>TOTAL</b>	<b>171 463</b>	<b>64 661</b>	<b>174 920</b>	<b>61 201</b>
(1) Parties liées (produits)	87 243	–	91 662	–

Note 20

**CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION**

(en milliers d'euros)	2014	2013
Salaires et traitements	51 521	53 272
Charges sociales et fiscales	34 576	29 244
Intéressement et participation	4 321	4 263
<b>Charges du personnel</b>	<b>90 418</b>	<b>86 779</b>
dont charges de retraites	6 998	4 040
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>134 611</b>	<b>127 378</b>
<b>TOTAL CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>225 029</b>	<b>214 157</b>

Note 21

**COÛT DU RISQUE**

(en milliers d'euros)	2014	2013
Net dotations/reprises dépréciations	- 11 936	- 40 431
Charges sur créances clientèle couvertes principalement par des dépréciations	- 88 818	- 61 168
<b>TOTAL</b>	<b>- 100 754</b>	<b>- 101 599</b>

Note 22

**GAINS OU PERTES SUR DES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE**

(en milliers d'euros)	2014		2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>				
Sur instruments financiers	7 970	-	12 836	0
Gain ou perte de change	96	-	-	93
<b>TOTAL</b>	<b>8 066</b>	<b>-</b>	<b>12 836</b>	<b>93</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement – assimilés</b>				
Dépréciation titres de placement	-	-	-	-
Plus ou moins values sur cessions de placement	-	-	7 500	-
Charges sur titres de placement	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 500</b>	<b>-</b>

## Autres informations

Note 23

### DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	2014	2013
Rémunérations allouées aux organes d'Administration et de Direction	1 769	1 542

Note 24

### EFFECTIFS

(en nombre)	2014	2013
<b>Effectif moyen de l'exercice dont :</b>	<b>1 677</b>	<b>1 662</b>
Employés	1 360	1 357
Cadres	317	305

Note 25

### DROITS INDIVIDUELS À LA FORMATION

Le volume d'heures de formation cumulé au 31 décembre 2014 s'élève à 139916 heures.

Note 26

### IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDANTES

La société Carrefour Banque est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour SA (détenion 60,83%) ayant son siège 33, avenue Émile-Zola – 92100 Boulogne-Billancourt et par mise en équivalence dans ceux de BNP Paribas SA ayant son siège 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, au travers de sa filiale BNP Paribas Personal Finance SA (détenion 39,17%) ayant son siège 1, boulevard Haussmann – 75009 Paris.

## Affectation du résultat social

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de la manière suivante :

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> (en euros)	<b>64 889 019,87</b>
Report à nouveau antérieur	98 515 224,91
<b>Résultat distribuable à la disposition de l'Assemblée Générale</b>	<b>163 404 244,78</b>
Affectation à la réserve légale	–
Affectation au poste « Autres réserves »	–
Répartition d'un dividende global (4,98 euros x 6524356 actions)	32 491 292,88
Report à nouveau du solde	130 912 951,90

Chaque action recevra ainsi un dividende de 4,98 euros qui sera mis en paiement à compter du 4 juin 2015.

Le montant du dividende de 32 491 292,88 euros, qui représente un dividende de 4,98 euros par action avant prélèvements sociaux perçus à la source, constitue un revenu éligible à la réfaction de 40% visée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts (CGI), dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les revenus éligibles à la réfaction visée à l'article 158.3-2° du CGI, ont été, par action, les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende distribué</b>	<b>Revenu éligible à la réfaction visée à l'article 158.3-2° du CGI</b>
2011	0,00 €	0,00 €
2012	5,98 €	5,98 €
2013	3,55 €	3,55 €

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carrefour Banque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

### 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

Comme indiqué dans la note 1.D « Principes et méthodes comptables » de l'annexe, votre Société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations calculées sur la base d'observations statistiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la Défense, le 4 mars 2015

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Sylvie Bourguignon

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
Arnaud Bourdeille



# COMPTES CONSOLIDÉS 2014



## États financiers consolidés

Au 31 décembre 2014 établis selon les normes  
comptables IFRS adoptées par l'Union européenne ..... P. 34

## Notes annexes

aux états financiers ..... P. 39

## Rapport des commissaires

aux comptes ..... P. 66



État de la situation financière au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2014</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2013</b>
Caisse, banques centrales, compte courant postal		294 712	206 392
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.1	8 752	10 009
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	4 082	5 059
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	150 573	225 271
Opérations interbancaires et assimilées	3.5	1 306 618	1 317 875
Opérations avec la clientèle	3.6	3 206 194	3 231 191
Actifs d'impôts courants et différés	3.8	76 438	58 387
Comptes de régularisation et actifs divers	3.9	284 776	335 878
Participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme		2 037	2 037
Immobilisations corporelles et incorporelles	3.10	168 660	161 827
Écarts d'acquisition	3.11	0	4 150
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 502 842</b>	<b>5 558 077</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2014</b>	<b>Normes IFRS 31/12/2013</b>
Caisse, banques centrales, compte courant postal		0	0
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.1	9 926	10 838
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	27 196	29 507
Opérations interbancaires et assimilées	3.5	361 391	449 424
Opérations avec la clientèle	3.6	542 490	627 019
Dettes représentées par un titre	3.7	3 642 322	3 278 716
Passifs d'impôts courants et différés	3.8	11 373	11 331
Provisions techniques des entreprises d'assurance	3.13	0	203 893
Comptes de régularisation et passifs divers	3.9	237 657	268 897
Provisions	3.12	23 208	18 677
Participations ne donnant pas le contrôle		0	45 104
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>647 279</b>	<b>614 671</b>
Capital et réserves liées		300 404	300 404
Réserves consolidées		292 446	260 138
Résultat de l'exercice		54 428	54 129
<b>TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 502 842</b>	<b>5 558 077</b>

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013
Intérêts et produits assimilés	4.1	362 754	369 539
Intérêts et charges assimilés	4.1	- 110 007	- 175 004
Revenus des titres à revenu variable		3 561	28 298
Commissions (produits)	4.2	80 891	84 483
Commissions (charges)	4.2	- 18 951	- 16 904
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	- 869	- 3 065
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués à la juste valeur	4.4	7 093	7 499
Autres produits d'exploitation bancaire	4.5	318 987	283 530
Autres charges d'exploitation bancaire	4.5	- 195 158	- 154 220
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>448 300</b>	<b>424 157</b>
Charges générales d'exploitation		- 241 833	- 233 130
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		- 12 590	- 8 440
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>193 876</b>	<b>182 588</b>
Coût du risque	4.6	- 102 046	- 101 232
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>91 831</b>	<b>81 355</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		1 293	- 153
Écart d'acquisition		- 4 150	6 569
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>88 974</b>	<b>87 771</b>
Impôt sur les bénéfices	4.7	- 23 621	- 31 145
Participations ne donnant pas le contrôle		10 925	2 497
<b>RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>54 428</b>	<b>54 129</b>

## État consolidé du résultat global au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>54 428</b>	<b>54 129</b>
<b>Participation ne donnant pas le contrôle</b>	<b>10 925</b>	<b>2 497</b>
Écarts actuariels sur engagements de retraite	- 1 811	3 867
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie et sur actifs disponibles à la vente recyclable	2 861	- 17 533
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>1 050</b>	<b>- 13 666</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>66 403</b>	<b>42 960</b>
Dont quote-part des propriétaires de la société mère	55 478	40 463
Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	10 925	2 497

## Tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	Capital et primes liées		Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net – part du Groupe	Total capitaux propres – part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes		Variation de juste valeur des instruments						
				Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture	Écarts actuariels				
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/2012</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>264 156</b>	<b>3 161</b>	<b>- 38 527</b>	<b>- 4 262</b>	<b>62 930</b>	<b>587 865</b>	<b>47 515</b>	<b>635 380</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2012			62 930				- 62 930			
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 01/01/2013 APRÈS AFFECTATION</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>327 086</b>	<b>3 161</b>	<b>- 38 527</b>	<b>- 4 262</b>	<b>0</b>	<b>587 865</b>	<b>47 515</b>	<b>635 380</b>
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>										
Distribution			- 39 016					- 39 016	- 3 050	- 42 066
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 39 016</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 39 016</b>	<b>- 3 050</b>	<b>- 42 066</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>										
Autres variations				- 2 471	20 303			17 832		17 832
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 2 471</b>	<b>20 303</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 832</b>	<b>0</b>	<b>17 832</b>
<b>Autres variations</b>										
Résultat							54 129	54 129	2 497	56 626
Autres variations			- 6 535			396	0	- 6 139	- 1 858	- 7 997
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 6 535</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>396</b>	<b>54 129</b>	<b>47 990</b>	<b>639</b>	<b>48 629</b>
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/2013</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>281 538</b>	<b>690</b>	<b>- 18 224</b>	<b>- 3 867</b>	<b>54 129</b>	<b>614 672</b>	<b>45 104</b>	<b>659 776</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2013			54 129				- 54 129			
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 01/01/2014 APRÈS AFFECTATION</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>335 667</b>	<b>690</b>	<b>- 18 224</b>	<b>- 3 867</b>	<b>0</b>	<b>614 672</b>	<b>45 104</b>	<b>659 776</b>
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>										
Distribution			- 23 158					- 23 158	- 2 291	- 25 449
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 23 158</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 23 158</b>	<b>- 2 291</b>	<b>- 25 449</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>										
Autres variations				- 335	3 196			2 861		2 861
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 335</b>	<b>3 196</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 861</b>	<b>0</b>	<b>2 861</b>
<b>Autres variations</b>										
Résultat							54 428	54 428	10 925	65 353
Autres variations			287			- 1 811	0	- 1 524	- 53 738	- 55 262
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>287</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 1 811</b>	<b>54 428</b>	<b>52 904</b>	<b>- 42 813</b>	<b>10 091</b>
<b>CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/2014</b>	<b>99 971</b>	<b>200 434</b>	<b>312 796</b>	<b>355</b>	<b>- 15 028</b>	<b>- 5 678</b>	<b>54 428</b>	<b>647 279</b>	<b>0</b>	<b>647 279</b>

## Tableau des flux de trésorerie relatifs aux exercices 2013 et 2014

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>88 974</b>	<b>87 771</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat</b>	<b>- 255 066</b>	<b>- 216 885</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	12 590	8 439
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	4 150	- 6 569
Dotations nettes aux provisions	22 618	51 239
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
Perte nette/gain net des activités d'investissement	2 240	- 9 452
Produits/charges des activités de financement	0	0
Autres mouvements	- 296 664	- 260 542
<b>Augmentation/diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>294 960</b>	<b>321 246</b>
Augmentation/diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	- 167 390	- 407 422
Augmentation/diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	218 487	62 671
Augmentation/diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	256 187	727 571
Impôts versés	- 12 324	- 61 574
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle</b>	<b>128 868</b>	<b>192 132</b>
Augmentation/diminution nette liée aux actifs financiers et aux participations	- 107 347	- 5 828
Augmentation/diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 26 723	- 22 014
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement</b>	<b>- 134 070</b>	<b>- 27 842</b>
Augmentation/diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	- 25 449	- 42 066
Augmentation/diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement	0	0
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie liée aux opérations de financement</b>	<b>- 25 449</b>	<b>- 42 066</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>- 30 651</b>	<b>122 224</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>440 430</b>	<b>318 206</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	206 392	77 717
Comptes prêts à vue auprès des établissements de crédit	330 349	261 465
Comptes emprunts à vue auprès des établissements de crédit	96 311	20 973
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>409 779</b>	<b>440 430</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	294 712	206 392
Comptes prêts à vue auprès des établissements de crédit	122 426	330 349
Comptes emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 359	96 311
<b>AUGMENTATION/DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>- 30 651</b>	<b>122 224</b>

(1) La présentation du TFT 2013 a été modifiée au pro forma 2014 suite au changement d'outil de consolidation.



## Notes annexes aux états financiers

### Note 1

#### NORMES COMPTABLES APPLICABLES

La société Carrefour Banque (ci-après dénommée « la Société »), société anonyme au capital de 99970791,76 euros, est un établissement de crédit et de courtage en assurance domicilié 1, place Copernic – 91051 Évry Cedex. Les états consolidés de l'exercice 2014 comprennent la Société et ses filiales (ci-après dénommées ensemble le Groupe). Ils sont établis et présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de la Société au titre du 31 décembre 2014 ont été établis avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations de l'IFRS Interpretation Committee (International Financial Reporting Standards Interpretation Committee) et du SIC (Standing Interpretations Committee).

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- IFRIC 21 – Taxes prélevées par autorité publique;
- les amendements à IAS 19 – Cotisations des membres du personnel;
- les normes IFRS 9 – Instruments Financiers et IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, non encore adoptées par l'Union européenne, seront applicables respectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Groupe a choisi d'utiliser la date de transition de la société mère, Carrefour SA, pour établir ses premiers états financiers sur le référentiel IFRS, donc d'utiliser les montants inclus dans les états financiers consolidés de Carrefour SA hors effet des écritures de consolidation.

L'application des normes IFRS 10 États financiers consolidés et IFRS 11 Partenariats à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, n'a pas d'impact dans les comptes consolidés de Carrefour Banque.

Un tableau récapitulatif en note 8.8 est présenté dans le cadre de la norme IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

### Note 2

#### RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

##### 2.1/ Principes de consolidation

###### 2.1.1 / Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Carrefour Banque regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, la Société n'exerçant pas de contrôle conjoint ou d'influence notable sur d'autres entreprises. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle existe lorsque Carrefour Banque a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité. La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Au 31 décembre 2014, le périmètre de consolidation du groupe Carrefour Banque comprend :

- la société Carrefour Banque dont le siège social est domicilié 1, place Copernic à Évry (91051), enregistrée avec le Siren n° 313 811 515. La société Carrefour Banque représente la société mère au capital de 99970792 euros;
- le fonds commun de titrisation (ci-après dénommé « FCT PP ») à compartiment dénommé « FCT Copernic 2012-1 » est domicilié 9, rue du Débarcadère – Les Grands Moulins à Pantin (93500) et référencé auprès de l'AMF FCT 12-22. La Société détient 100% des parts sociales du FCT. Son intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque n'a pas eu d'impact sur le résultat net consolidé au 31 décembre 2014;
- le fonds commun de titrisation (ci-après dénommé « FCT Revolving ») à compartiment dénommé « FCT Master Crédit Cards PASS – EuroTitrisation » est domicilié 41, rue Délizy à Pantin (93500) et enregistré au RCS de Bobigny n° 352 458 368 00045;
- le groupement d'intérêt économique (ci-après dénommé « GIE ») Carrefour Personal Finance Services, domicilié 1, place Copernic à Courcouronnes (91080), sans capital, constitué le 13 avril 2010 par les sociétés CARMA et Carrefour Banque en qualité de membre référent. Le GIE est intégré à 75% dans les comptes du groupe Carrefour Banque par intégration globale;
- la société Fimaser acquise le 30 septembre 2013 pour un montant de 20,7 millions d'euros dont le siège social est domicilié avenue des Olympiades à Bruxelles (1140), enregistrée au registre des personnes morales du Tribunal de commerce de Bruxelles au capital de 8655202,42 euros, détenu à 99,98% par la Société, est intégrée dans les comptes du groupe Carrefour Banque par intégration globale.

Il convient de noter que la société CSF acquise le 31 décembre 2010 pour un montant de 11,502 millions d'euros dont le siège social est domicilié Via Calidera n° 21 à Milan, au capital de 5000000 euros, est détenue à 100% par la société Carrefour Banque en qualité de succursale.

Carrefour Banque a cédé la SA CARMA et ses filiales au 18 décembre 2014.

Le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il exerce le pouvoir sur les activités pertinentes de ces structures et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur la structure pour influencer sur le montant de ces rendements :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification;

- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de ladite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage; tel peut être le cas si le Groupe reste exposé aux premières pertes du portefeuille d'actifs logé dans l'entité.

Au 31 décembre 2014, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération de défiscalisation ou un groupe d'opérations de défiscalisation similaire n'ont pas été consolidées dans la mesure où Carrefour Banque ne détient pas le pouvoir sur les activités pertinentes de ces structures.

### **2.1.2 / Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### **Élimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où elles sont représentatives d'une perte de valeur. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

#### **Conversion des comptes en devises étrangères**

Pour toutes les sociétés du périmètre, la monnaie fonctionnelle est l'euro.

### **2.1.3 / Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisitions**

#### **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

À chaque prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation à la juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis. La différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, est comptabilisée en écart d'acquisition. Ce dernier, qui fait l'objet d'un suivi ultérieur au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, est comptabilisé directement dans le bilan de l'entité acquise, dans la devise fonctionnelle de cette dernière.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus;
- lors de chaque regroupement, le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition « complet » ou « partiel » :
  - la méthode de l'écart d'acquisition complet consiste à évaluer les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et à leur attribuer une partie de l'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition;
  - dans la méthode de l'écart d'acquisition partiel, les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle restent évalués à hauteur de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise, aucun écart d'acquisition ne leur est attribué;
- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie de l'écart d'acquisition qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (douze mois). Tout ajustement de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix postérieur à la période intercalaire ou ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe;
- en cas d'acquisition par étapes, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du résultat; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités;
- l'écart d'acquisition négatif éventuellement dégagé lors de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit;
- toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction entre actionnaires et est comptabilisée selon IAS 27 amendée directement en capitaux propres.

En ce qui concerne les sociétés acquises en cours d'exercice et les augmentations de participation, seuls les résultats de la période postérieure à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Compte tenu de son organisation et de l'interdépendance des flux de trésorerie générés par ses activités banque et assurance, qui a été cédée fin 2014, le groupe Carrefour Banque est constitué d'une seule unité génératrice de trésorerie.

En effet, ses activités banque et assurance relèvent d'un pilotage unique (équipe de direction commune, forces de vente et encadrement commercial communs, commercialisation des produits d'assurance par les équipes de Carrefour Banque, tableaux de bord, comptabilité, contrôle de gestion, paie, ressources humaines et systèmes d'information communs).

Enfin, la profitabilité des activités d'assurance a pour origine exclusive les garanties intégrées aux produits bancaires (assurance emprunteur sur les crédits à la consommation, assurances en inclusion ou en option sur la carte universelle de paiement, extension de garanties, protection des moyens de paiement...).

#### **Évaluation des écarts d'acquisitions**

Les écarts d'acquisitions sont rattachés en totalité à l'unique unité génératrice de trésorerie que constitue le groupe Carrefour Banque.

## 2.2 / Actifs et passifs financiers

### 2.2.1 / Crédits

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Opérations avec la clientèle » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Des dépréciations sont ainsi constituées pour les créances clients présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré;
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés actualisés. Le calcul des dépréciations repose sur :

- une approche statistique par portefeuille homogène de créances, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en termes de risque de crédit;
- des probabilités de défaillance et de pertes en fonction du niveau de risque de chacune des catégories d'encours (nombre de mensualités de retard, motifs spécifiques...).

Le montant des dépréciations est obtenu par application d'un modèle statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Conformément à IAS 39, les flux d'encaissement utilisés dans les modèles statistiques font l'objet d'une actualisation. La dépréciation calculée sur une créance présentant un risque de crédit avéré est enregistrée en coût du risque.

### 2.2.2 / Titres

#### Catégories de titres

Les titres détenus par le groupe Carrefour Banque peuvent être classés en deux catégories.

#### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction);
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39;
- les titres classés et présentés dans la rubrique du bilan du même nom sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentés, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur juste valeur.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés et présentés dans la rubrique du bilan du même nom sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables. En date d'arrêté, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, hors revenus courus, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

#### Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

### **2.2.3 / Opérations en devises**

À la date d'arrêt, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture dans la monnaie fonctionnelle de l'entité du Groupe au bilan de laquelle ils sont comptabilisés. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

### **2.2.4 / Dépréciation des actifs financiers**

#### **Provisions sur engagements de financement et de garantie**

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou encore un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes au groupe Carrefour Banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

#### **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsque existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50% de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives et le dernier associant une moins-value latente d'un moins 30% à une durée d'observation d'un an, en moyenne. La durée de deux ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au-dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

### **2.2.5 / Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe. Les détenteurs de ces titres obtiennent du numéraire en contrepartie. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou à livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont évaluées aux coûts amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **2.2.6 / Dérivés sur actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Carrefour Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

La norme IAS 32 précise les situations dans lesquelles un instrument dérivé sur actions propres doit être comptabilisé comme un instrument de capitaux propres, comme une dette ou comme un instrument financier dérivé (avec comme conséquence, dans ce dernier cas, de devoir être évalué à la juste valeur, avec les changements de celle-ci enregistrés dans le compte de résultat).

Les principes retenus par la norme sont les suivants :

- a) seuls les instruments dérivés sur actions propres qui se traduisent par l'échange d'une quantité fixe de trésorerie contre un nombre fixe d'actions propres peuvent être enregistrés directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils ne sont pas réévalués ;
- b) en cas de règlement sur une base nette, ou lorsque le mode de règlement peut être choisi par une des parties, l'instrument sera traité comme un instrument financier dérivé. Dans ce cas, les variations de valeur de cet instrument sont enregistrées en résultat ;
- c) enfin, dans le cas où l'instrument dérivé sur actions propres impose le rachat d'actions propres par l'émetteur en échange d'une quantité fixe de trésorerie, il y a apparition d'une dette égale au montant à rembourser.

Le 15 juillet 2010, la société Carrefour Banque a émis 179 656 BSA (1 et 2) au prix unitaire de 1 euro, à échéance de cinq ans et au prix d'exercice de 150,7 euros. Le prix d'exercice de ces BSA, qui est fondé sur une formule de calcul, est variable dans le temps ; dès lors, ces BSA ne répondent pas à la définition du paragraphe a). Ils ont été reclassés, en conséquence, en dette financière pour le montant de leur juste valeur, les changements de cette dernière étant enregistrés en résultat.

## 2.2.7 / Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de valeur pour leur prix de transaction afin d'avoir une immunisation de la marge financière. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

### Dérivés détenus à des fins de transaction

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ». Il convient de préciser que, dans un souci de mutualisation des besoins de couverture des entités homologues à la société Carrefour Banque, c'est-à-dire les services financiers espagnols du groupe Carrefour (ci-après dénommés ensemble « les sociétés affiliées »), le groupe Carrefour Banque agit en qualité de centrale de refinancement et négocie les opérations de dérivés à la fois pour son compte propre et pour le compte des sociétés affiliées, et ce dans un but de mutualisation, d'organisation et d'accès au marché.

### Dérivés et comptabilité de couverture

Le groupe Carrefour Banque commercialise deux grandes familles de crédits à la consommation et gère pour ce faire deux types de portefeuilles : les crédits associés à la carte PASS et l'ensemble des prêts personnels distribués auprès de la clientèle. Afin de protéger sa marge financière, une politique de couverture adaptée et spécifique pour chacun d'entre eux a été définie. À ce titre, le groupe Carrefour Banque utilise des instruments dérivés permettant de limiter l'impact d'une hausse des taux d'intérêt.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

La partie efficace correspond au minimum entre :

- la juste valeur de l'instrument de couverture (valeur absolue);
- la variation de juste valeur des flux couverts (valeur absolue).

La partie inefficace correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument de couverture et la partie efficace. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle;
- les instruments de couverture sont principalement des swaps de taux simples;
- l'efficacité des couvertures est assurée rétrospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants. Aucun test prospectif n'est effectué par Carrefour Banque car les couvertures sont parfaites et sont supposées (normativement) comme « highly effective ».

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la réévaluation du dérivé est inscrite au résultat symétriquement à l'élément couvert à hauteur du risque couvert et il n'apparaît en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la réévaluation du dérivé est portée au bilan en valeur de marché en contrepartie des capitaux propres et la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

**2.2.8 / Détermination de la valeur de marché**

Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- niveau 1 – Instruments financiers faisant l'objet de prix de marché cotés : ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables;
- niveau 2 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres observables : ce niveau regroupe les instruments financiers pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables;
- niveau 3 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables : un instrument est classé en niveau 3 si une part significative de sa valorisation repose sur des paramètres non observables. Un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Le risque de contrepartie (CVA/DVA) qui consiste à enregistrer un ajustement de la valeur de modèle des instruments dérivés est calculé selon des données de marchés observables.

Le groupe Carrefour Banque ne procède pas au calcul de la détermination de la valeur de marché des instruments dérivés. Le groupe récupère auprès de ses contreparties cette valeur de marché.

**2.2.9 / Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers****Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

Le groupe Carrefour Banque présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération des instruments financiers à la juste valeur qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers à la juste valeur par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

**Les dérivés de couverture**

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

**Actifs disponibles à la vente**

Les revenus et les charges relatifs aux instruments évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat avec la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

**2.2.10 / Coût du risque**

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit.

Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

**2.2.11 / Décomptabilisation d'actifs ou passifs financiers**

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

**2.2.12 / Compensation des actifs et passifs financiers**

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.



### 2.3 / Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement :

- aux logiciels qui sont amortis sur des durées allant de trois à huit ans. À cet égard, les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet;
- aux droits au bail qui ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an;
- au fonds commercial qui fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

L'amortissement des actifs commence lorsqu'ils sont prêts à être utilisés et cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Licences et logiciels	3 à 8 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans
Agencements et installations	5 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 10 ans

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminés à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisés de manière prospective.

Lors de la conclusion de contrats de location longue durée portant notamment sur des actifs immobiliers, le Groupe procède à l'analyse des dispositions contractuelles pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location simple ou d'un contrat de location-financement, c'est-à-dire un contrat qui a pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur.

Les biens mis à la disposition du Groupe au travers d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés pour la juste valeur du bien loué ou si elle est inférieure pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location; ces actifs sont amortis selon les mêmes durées que les immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire ou sur la durée du contrat si elle est inférieure à la durée d'utilité du bien;
- la dette correspondante est inscrite au passif du bilan;
- les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque, à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés.

Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

### 2.4 / Contrats de location

Les contrats de location du groupe Carrefour Banque sont analysés selon leur substance et leur réalité financière et relèvent selon le cas d'opérations de location simple ou d'opérations de location-financement.

#### Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire financée par un crédit accordé par le bailleur.

La norme IAS 17 relative aux contrats de location présente notamment cinq exemples de situations qui conduisent obligatoirement à qualifier une opération de contrat de location-financement :

- le contrat transfère la propriété du bien au preneur au terme de la durée de location;
- le preneur a l'option d'acheter le bien à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à l'issue du contrat de telle sorte que l'exercice de l'option est raisonnablement certain dès la mise en place du contrat;
- la durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif;
- à l'initiation du contrat, la valeur actualisée des paiements minimaux s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué;
- la nature de l'actif est tellement spécifique que seul le preneur peut l'utiliser sans lui apporter de modification majeure.

Par ailleurs, la norme IAS 17 décrit trois indicateurs de situations qui peuvent conduire à un classement en location-financement :

- si le preneur résilie le contrat de location, les pertes subies par le bailleur suite à la résiliation sont à la charge du preneur (moins-value sur le bien...);
- les profits et les pertes résultant de la variation de la juste valeur de la valeur résiduelle sont à la charge du preneur;
- faculté pour le preneur de poursuivre la location pour un loyer sensiblement inférieur au prix de marché.

À l'activation du contrat, la créance de location-financement est inscrite au bilan du bailleur pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location correspondant à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur.

Les dépréciations sur des créances de location-financement sont déterminées selon la même méthode que celle décrite pour les prêts et créances.

Les revenus des contrats de location-financement correspondant au montant des intérêts sont comptabilisés au compte de résultat au poste « Intérêts et produits assimilés ».

### **Contrats de location simple**

Un contrat de location simple est un contrat pour lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Dans les comptes du bailleur, le bien est comptabilisé en immobilisation et est amorti sur la période de location, la base amortissable s'entendant hors valeur résiduelle. Les loyers sont comptabilisés en résultat sur la durée du contrat de manière linéaire.

### **2.5 / Avantages au personnel**

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, prime d'ancienneté, compte épargne temps...) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...).

#### **Régimes à cotisations définies**

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale en France, régimes complémentaires de retraite, fonds de pension à cotisations définies).

Ces cotisations sont comptabilisées en charge quand elles sont dues.

#### **Régimes à prestations définies**

Le groupe Carrefour Banque provisionne les différents avantages à prestations définies conditionnés par l'accumulation d'années de service au sein du Groupe.

Cet engagement est calculé annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié.

L'entrée en vigueur de la norme IAS 19 révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2013 implique la disparition de la méthode dite « du corridor ». Le Groupe a donc constaté dans les capitaux propres sans jamais affecter le résultat les écarts actuariels non amortis et tous les services passés non encore reconnus.

#### **Paiements fondés sur des actions**

Compte tenu de leur impact négligeable, les paiements fondés sur des actions ne sont pas comptabilisés dans les états financiers du groupe Carrefour Banque.

### **2.6 / Information sectorielle**

Compte tenu de son organisation et de son reporting interne, le groupe Carrefour Banque est constitué d'un seul segment opérationnel, et la zone géographique concernée est la France. Les activités réalisées à l'étranger (Italie et Belgique) ont une contribution non significative aux activités du Groupe.

## 2.7 / Provisions de passifs

### Provisions techniques d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats. Elles regroupent les provisions suivantes :

- a) provisions pour primes non acquises : elles constatent pour l'ensemble des contrats en cours prorata temporis la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la cotisation ou, à défaut, le terme du contrat;
- b) provisions pour sinistres : ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.  
Les sinistres survenus et non encore connus sont déterminés à partir de méthodes statistiques (par référence au coût moyen et aux cadences de règlement).  
Les frais de règlement des sinistres évalués sur la base des coûts observés sont inclus dans ces provisions.  
Les provisions de recours sont estimées par référence aux cadences d'encaissement;
- c) provisions pour égalisation : la société CARMA a constitué principalement une provision pour faire face aux fluctuations de sinistralité des assurances collectives en dommages corporels et pertes pécuniaires diverses;
- d) autres provisions techniques : une provision pour rente est constituée.

### Autres provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées à la date de clôture, si le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

## 2.8 / Impôt courant et différé

La charge d'impôt de l'exercice comprend l'impôt exigible et la charge d'impôt différé.

Un impôt différé est calculé, selon la méthode bilantielle, pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs (sauf exceptions spécifiquement prévues par IAS 12). L'évaluation des impôts différés est faite en appliquant la méthode du report variable et repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

La charge comptabilisée en France au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est également classée en impôt sur le résultat dans la mesure où le Groupe considère qu'elle répond à la définition donnée par la norme IAS 12.

## 2.9 / Tableau de flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que des soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent principalement les flux de trésorerie générés par les activités du groupe Carrefour Banque, les opérations avec les établissements de crédit, les opérations avec la clientèle et les opérations liées aux dettes représentées par un titre.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent principalement des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions d'actifs financiers, aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux entrées et aux sorties de périmètre.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent principalement les encaissements et les décaissements provenant des opérations réalisées avec les actionnaires (distributions de dividendes en numéraire et augmentations de capital en numéraire). Les augmentations de capital correspondant à la rémunération d'opérations d'apports sont exclues du tableau des flux de trésorerie dès lors qu'elles ont la nature de flux non monétaires.

Note 3

## NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2014

### 3.1 / Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat

Les actifs enregistrés en juste valeur par résultat, d'un montant de 8,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2014, correspondent à la juste valeur positive des swaps contractés par Carrefour Banque pour le compte de SFC et à la juste valeur des swaps des opérations de titrisation, tandis que les passifs enregistrés à la juste valeur par résultat, d'un montant de 9,9 millions d'euros, correspondent, quant à eux, aux BSA consentis par Carrefour Banque à BNP PF, à la juste valeur négative des swaps contractés par Carrefour Banque pour le compte de SFC et aux CAP détenus par Carrefour Banque pour le compte de SFC ainsi qu'à la juste valeur des swaps des opérations de titrisation.

(en milliers d'euros)	31/12/2014			31/12/2013		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué à la juste valeur sur option	TOTAL	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué à la juste valeur sur option	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>						
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments financiers dérivés</b>	8 752	0	8 752	10 009	0	10 009
Instruments dérivés	8 752	0	8 752	10 009	0	10 009
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>8 752</b>	<b>0</b>	<b>8 752</b>	<b>10 009</b>	<b>0</b>	<b>10 009</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>						
<b>Instruments financiers dérivés</b>	9 926	0	9 926	10 838	0	10 838
Instruments dérivés	9 271	0	9 271	9 983	0	9 983
Autres instruments dérivés	655	0	655	855	0	855
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>9 926</b>	<b>0</b>	<b>9 926</b>	<b>10 838</b>	<b>0</b>	<b>10 838</b>

### 3.2 / Actifs financiers dérivés à usage de couverture

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture.

(en milliers d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Notionnels	Juste valeur	Notionnels	Juste valeur
<b>COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 500 000</b>	<b>- 26 768</b>	<b>1 705 500</b>	<b>- 29 507</b>
Instruments dérivés de taux d'intérêt passif	1 305 000	- 26 847	1 705 500	- 29 507
Instruments dérivés de taux d'intérêt actif	195 000	79		
<b>COUVERTURES DE JUSTE VALEUR</b>	<b>290 000</b>	<b>3 757</b>	<b>370 000</b>	<b>5 059</b>
Instruments dérivés de taux d'intérêt actif	290 000	3 757	370 000	5 059
<b>DÉRIVÉS UTILISÉS EN COUVERTURE</b>	<b>1 790 000</b>	<b>- 23 011</b>	<b>2 075 500</b>	<b>- 24 448</b>
<b>DÉRIVÉS UTILISÉS HORS COUVERTURE</b>	<b>1 308 194</b>	<b>- 521</b>	<b>830 000</b>	<b>162</b>
Instruments dérivés actifs		8 750		4 564
Instruments dérivés passifs		- 9 271		- 4 403
<b>RISQUE DE CONTREPARTIE</b>	<b>3 098 194</b>	<b>- 104</b>		<b>0</b>
Instrument dérivé actif CVA		- 349		
Instrument dérivé passif DVA		246		

Les opérations sur instruments financiers dérivés contractés à des fins de couverture sont conclues de gré à gré.

### 3.3 / Les actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2014			31/12/2013		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
<b>Titres à revenu fixe</b>	0	0	0	225 271	0	225 271
Autres obligations			0	225 271		225 271
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>150 573</b>	<b>0</b>	<b>150 573</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
OPCVM	150 573		150 573	0	0	0
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>150 573</b>	<b>0</b>	<b>150 573</b>	<b>225 271</b>	<b>0</b>	<b>225 271</b>

### 3.4 / Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

La répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché est présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7.

(en milliers d'euros)	31/12/2014				31/12/2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>								
Instruments financiers à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	8 752	0	0	<b>8 752</b>	10 009	0	0	<b>10 009</b>
Instruments financiers dérivés de couverture	0	4 082	0	<b>4 082</b>	0	5 059	0	<b>5 059</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	150 573	0	0	<b>150 573</b>	225 271	0	0	<b>225 271</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Instruments financiers à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	9 926	0		<b>9 926</b>	10 838	0	855	<b>11 693</b>
Instruments financiers dérivés de couverture	0	27 196	0	<b>27 196</b>	0	29 507	0	<b>29 507</b>

### 3.5 / Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit

#### Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes à vue	122 606	330 349
Prêts	1 184 012	987 526
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>1 306 618</b>	<b>1 317 875</b>

#### Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes à vue	7 539	96 311
Emprunts	353 852	353 114
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>361 391</b>	<b>449 424</b>

### 3.6 / Prêts, créances et dettes sur la clientèle

#### Prêts consentis et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	569 132	527 581
Prêts consentis à la clientèle	3 029 960	3 084 077
Opérations de location-financement	0	0
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION</b>	<b>3 599 092</b>	<b>3 611 658</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	392 898	380 467
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION</b>	<b>3 206 194</b>	<b>3 231 191</b>

#### Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires créditeurs	21 722	18 325
Comptes à terme et assimilés	22	86
Autres comptes créditeurs	0	28 881
Comptes d'épargne à régime spécial	520 746	579 727
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b>	<b>542 490</b>	<b>627 019</b>

### 3.7 / Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Certificats de dépôt	1 342 030	1 106 252
Autres titres de créances négociables	450 432	497 961
Emprunt obligataire	1 849 860	1 674 504
<b>TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>	<b>3 642 322</b>	<b>3 278 716</b>

### 3.8 / Impôts courants et différés

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Impôts courants	5 567	0
Impôts différés	70 871	58 387
<b>ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>76 438</b>	<b>58 387</b>
Impôts courants	6 719	3 031
Impôts différés	4 654	8 300
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>11 373</b>	<b>11 331</b>

#### Variation des impôts différés au cours de la période

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>Impôts différés nets en début de période</b>	<b>47 056</b>	<b>49 652</b>
Produits d'impôts différés (note 4.7)	6 951	2 360
Variations des impôts différés liées à la réévaluation et à la reprise en résultat des éléments de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	6 666	2 322
Variations des impôts différés liées à la réévaluation et à la reprise en résultat des éléments de réévaluation des instruments dérivés de couverture	- 1 987	- 11 147
Variation des parités monétaires et divers	7 531	3 869
<b>Impôts différés nets en fin de période</b>	<b>66 217</b>	<b>47 056</b>



## Ventilation des impôts différés nets par origine

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Actifs financiers disponibles à la vente	- 4 979	- 5 197
Réserve latente de location-financement		0
Provisions pour engagements sociaux	6 200	5 070
Provisions pour risque de crédit	58 712	44 009
Autres éléments	6 284	3 174
Déficits fiscaux reportables		0
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>66 217</b>	<b>47 056</b>
Dont impôts différés actifs	70 871	58 387
Dont impôts différés passifs	4 654	11 331

## 3.9 / Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs à l'encaissement	196 618	139 886
Charges constatées d'avance	5 346	37 022
Produits à recevoir	11 044	12 285
Autres comptes de régularisation	1 877	3 039
Débiteurs divers groupe	23 109	22 431
Part des réassureurs dans les provisions techniques	0	45 839
Autres actifs d'assurance	0	11 807
Autres débiteurs divers	46 781	63 569
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>284 776</b>	<b>335 878</b>
Charges à payer	627	47 983
Produits constatés d'avance	14 117	17 276
Valeurs à l'encaissement	8 421	0
Créditeurs divers groupe	115 879	119 616
Impôts et taxes	3 761	12 987
Dettes sociales	33 773	30 374
Fournisseurs	48 952	7 261
Autres passifs d'assurance	0	14 114
Autres créditeurs divers	12 128	19 286
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>237 657</b>	<b>268 897</b>

### 3.10 / Immobilisations d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2014			31/12/2013		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immeubles de placement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains et constructions	0	0	0	0	0	0
Équipement, mobilier, installations	34 661	19 079	15 582	31 593	18 126	13 467
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	0	0	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 661</b>	<b>19 079</b>	<b>15 582</b>	<b>31 593</b>	<b>18 126</b>	<b>13 467</b>
Logiciels informatiques acquis et produits par l'entreprise	96 385	19 084	77 300	91 764	19 312	72 452
Autres immobilisations incorporelles	75 778	0	75 778	75 907	0	75 907
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>172 163</b>	<b>19 084</b>	<b>153 078</b>	<b>167 671</b>	<b>19 312</b>	<b>148 359</b>

#### Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent en particulier les droits au bail et la relation clientèle.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, le droit au bail est valorisé comme la somme des différences entre le loyer au prix du marché et le loyer payé sur la durée résiduelle du bail actualisé au taux de rendement du marché.

Au 31 décembre 2014, les tests de dépréciations portant sur ces actifs pris individuellement, effectués selon les modalités définies au paragraphe 2.3 relatif aux immobilisations, n'ont pas donné lieu à dépréciation.

#### Amortissements et provisions

Le montant net des dotations et reprises d'amortissements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2014 correspond à 19 millions d'euros, contre 18 millions d'euros au titre de l'exercice 2013, et le montant net des dotations et reprises d'amortissement des immobilisations incorporelles correspond à 19 millions d'euros en 2014, contre 19 millions d'euros en 2013.

#### Opérations réalisées sur les immobilisations en location simple

Les opérations réalisées sur les immobilisations données en location simple font l'objet, pour certaines d'entre elles, de contrats prévoyant les paiements futurs minimaux suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>Paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables</b>		
Paiements à recevoir dans moins de 1 an	3 714	3 050
Paiements à recevoir dans plus de 1 an et moins de 5 ans	10 791	9 494
Paiements à recevoir dans plus de 5 ans	1 515	2 442
<b>TOTAL PAIEMENTS FUTURS MINIMAUX LOCATION SIMPLE</b>	<b>16 021</b>	<b>14 986</b>

Les paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables correspondent aux paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

**3.11 / Écarts d'acquisition**

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>4 150</b>	<b>4 150</b>
Acquisition	0	0
Écarts de conversion	0	0
Dépréciations comptabilisées pendant la période	0	0
Autres mouvements (note 8.2)	- 4 150	0
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	<b>0</b>	<b>4 150</b>
dont valeur brute comptable	0	4 150

**3.12 / Provisions**

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>18 677</b>	<b>11 319</b>
Dotations aux provisions	1 916	1 712
Reprises de provisions	- 354	- 1 030
Autres mouvements	2 969	6 676
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>23 208</b>	<b>18 677</b>

Les provisions pour risques et charges enregistrent principalement au 31 décembre 2014 comme au 31 décembre 2013 les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière.

**3.13 / Provisions techniques des entreprises d'assurance**

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Provisions techniques vie (note 8.2)	0	8 029
Provisions techniques non-vie (note 8.2)	0	195 863
Provisions pour égalisation	0	0
<b>TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE</b>	<b>0</b>	<b>203 893</b>

Note 4

**NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET AU 31 DÉCEMBRE 2014**

**4.1 / Produits et charges d'intérêts**

(en milliers d'euros)	Exercice 2014			Exercice 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>298 391</b>	<b>11 793</b>	<b>286 598</b>	<b>301 809</b>	<b>17 637</b>	<b>284 171</b>
Comptes et prêts/emprunts	298 391	11 793	286 598	301 809	17 637	284 171
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>30 109</b>	<b>620</b>	<b>29 489</b>	<b>24 700</b>	<b>18 175</b>	<b>6 525</b>
Comptes et prêts/emprunts	30 109	620	29 489	24 700	18 175	6 525
Opérations de pensions	0	0	0	0	0	0
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>	<b>4 431</b>	<b>4 623</b>	<b>- 191</b>	<b>15 905</b>	<b>74 934</b>	<b>- 59 029</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>29 823</b>	<b>92 972</b>	<b>- 63 149</b>	<b>21 133</b>	<b>63 838</b>	<b>- 42 705</b>
<b>Actifs disponibles à la vente</b>			<b>0</b>	<b>5 992</b>	<b>0</b>	<b>5 992</b>
<b>Autres intérêts, produits et charges assimilés</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>420</b>	<b>- 420</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>362 754</b>	<b>110 007</b>	<b>252 747</b>	<b>369 539</b>	<b>175 004</b>	<b>194 535</b>

**4.2 / Produits et charges de commissions**

Les produits et charges de commissions liés pour les premiers aux actifs financiers et pour les seconds aux passifs financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 80,9 millions et 18,9 millions d'euros pour l'exercice 2014, contre un produit de 84,5 millions d'euros et une charge de 16,9 millions d'euros pour l'exercice 2013.

**4.3 / Gains ou pertes sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat**

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans les « Produits et charges d'intérêts » (note 4.1).

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>- 1 425</b>	<b>- 3 892</b>
Instrument de dette	0	- 4 148
Autres instruments financiers dérivés	- 1 425	330
Variation juste valeur – partie inefficace		- 74
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>- 144</b>	<b>461</b>
Pertes sur les éléments de couverture	- 1 347	- 6 256
Gains sur les instruments couverts	1 203	6 717
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>604</b>	<b>424</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture – partie inefficace	604	424
<b>Résultat risque de contrepartie sur instruments dérivés</b>	<b>- 16</b>	
<b>Réévaluation des positions de change</b>	<b>96</b>	<b>- 58</b>
<b>TOTAL</b>	<b>- 869</b>	<b>- 3 065</b>

**4.4 / Gains ou pertes sur les actifs disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché**

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Dotations/reprises sur titres dépréciés	7 093	7 499
<b>TOTAL</b>	<b>7 093</b>	<b>7 499</b>

**4.5 / Produits et charges des activités bancaires**

(en milliers d'euros)	Exercice 2014			Exercice 2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun	10 259	63 783	- 53 524	56 256	61 201	- 4 945
Charges refacturées à des sociétés du Groupe	67 281	10 442	56 839	15 195	0	15 195
Autres produits et charges d'exploitation bancaires	1 550	130	1 419	7 010	204	6 806
Produits nets de l'activité d'assurance	239 896	120 803	119 093	205 069	92 815	112 254
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>318 986</b>	<b>195 158</b>	<b>123 827</b>	<b>283 530</b>	<b>154 220</b>	<b>129 310</b>

**4.6 / Coût du risque**

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe.

**Coût du risque de la période**

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Dotations nettes aux dépréciations	- 12 430	- 32 480
Charges sur créances clientèle	- 89 615	- 68 753
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE</b>	<b>- 102 046</b>	<b>- 101 232</b>

**Coût du risque de la période par nature d'actifs**

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Prêts et créances sur les établissements de crédit	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	- 102 046	- 101 232
Autres actifs	0	0
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE</b>	<b>- 102 046</b>	<b>- 101 232</b>

**Dépréciations constituées au titre du risque de crédit****Variation au cours de la période des dépréciations constituées**

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>376 732</b>	<b>313 362</b>
Dotations nettes aux dépréciations	12 430	32 679
Autres mouvements liés aux entrées de périmètre		29 793
Autres		898
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>389 163</b>	<b>376 732</b>

Dépréciations constituées par nature d'actifs

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Dépréciations des actifs</b>		
Prêts et créances sur la clientèle	389 163	376 732
Autres actifs	0	0
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES</b>	<b>389 163</b>	<b>376 732</b>

4.7 / Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Impôt sur les bénéfices	30 572	33 505
Impôts différés	- 6 951	- 2 360
<b>TOTAL</b>	<b>23 621</b>	<b>31 145</b>

(en milliers d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>88 974</b>	<b>87 771</b>
Taux normatif	33,33%	33,33%
Surtaxes	4,70%	4,70%
<b>Impôt théorique</b>	<b>35 387</b>	<b>33 352</b>
Éléments imposés à taux réduit	- 189	0
Net des réintégrations/déductions	- 6 894	- 5 977
Taxes assimilées à l'impôt	- 2 551	3 960
Autres	- 2 132	- 190
<b>Charge d'impôt sur les bénéfices</b>	<b>23 621</b>	<b>31 145</b>
Dont charge d'impôt courant de l'exercice	30 572	33 505
Dont produit d'impôt différé de l'exercice (note 3.8)	- 6 951	- 2 360

## Note 5

**EXPOSITION AUX RISQUES ET RATIOS RÉGLEMENTAIRES****5.1 / Présentation synthétique des risques**

Le groupe Carrefour Banque exerce une activité spécialisée de crédits à la consommation destinés aux particuliers. Le groupe distribue deux grandes familles de crédits à la consommation : les crédits associés à la carte PASS Universelle et l'ensemble des prêts personnels (véhicules neufs ou d'occasion, moto, travaux, trésorerie, consolidation de dettes internes, externes, crédits affectés...).

Les principaux risques identifiés par Carrefour Banque sont les suivants :

- **risque de taux** : le risque de taux susceptible d'affecter Carrefour Banque serait une augmentation plus rapide des taux de ses dettes par rapport aux taux de financement des dossiers clients. En effet, l'évolution défavorable des taux d'intérêt serait susceptible d'affecter la rentabilité de Carrefour Banque et, en conséquence, sa capacité de remboursement de ses dettes. Carrefour Banque a opté pour une politique d'adossement des crédits à ses clients à ses dettes bancaires en tenant compte de la durée et de l'amortissement des encours clients;
- **risque de marché** : le risque de marché est le risque de perte qui pourrait résulter des fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille. Ce risque peut porter sur le cours des actions, les taux de change et les autres produits financiers;
- **risque de liquidité** : Risque pour l'entreprise de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché;
- **risques de solvabilité** : la solvabilité témoigne de la capacité de Carrefour Banque à pouvoir assurer l'avenir à relativement long terme sans se trouver en défaut de paiement;
- **risque de crédit** : le risque de crédit au sein de Carrefour Banque est le risque qu'un de ses débiteurs ne remplisse pas ses obligations contractuelles;
- **risque de contrepartie** : risque encouru si le refinancement et/ou les opérations de dérivés sont concentrés sur un panel de contreparties très limité;
- **risque de change** : le groupe Carrefour Banque n'est par nature pas exposé au risque de change. En effet, les sociétés du Groupe font parties de l'Union européenne et de plus les dividendes perçus par Carrefour Banque sont libellés en euros. Les éventuels refinancements libellés dans une autre devise que l'euro font l'objet d'une neutralisation à 100% du risque de change dès leur origine.

**5.2 / Risque de crédit**

Le risque de crédit au sein de Carrefour Banque est le risque qu'un de ses débiteurs ne remplisse pas ses obligations contractuelles. L'insolvabilité des emprunteurs auxquels la société a consenti des fonds est l'un des principaux risques affectant l'activité. À cet effet, Carrefour Banque s'est tout particulièrement dotée de dispositifs de contrôle de la qualité et de la solvabilité de ses clients tels que :

- un système d'aide à la décision intégrant des outils de scoring, de budget et de références passées attestant de la qualité de la contrepartie et procède également à la vérification des fichiers négatifs;
- une gestion active des fonctions recouvrement et contentieux;
- des outils de suivi permanent du risque de crédit.

Les provisions assurant la couverture du risque de crédit sont constituées conformément aux règles comptables en vigueur.

**Gestion du risque de crédit****Dispositif de sélection des opérations**

Le groupe Carrefour Banque possède son propre réseau de distribution. Les vendeurs du réseau, qui sont formés et sensibilisés aux problématiques liées à la prévention du surendettement et au risque d'exclusion financière, effectuent l'octroi des crédits sur la base de scores et de systèmes experts.

**L'organisation**

Le département Risque est placé sous l'autorité du Directeur de la filière Risque crédit :

- a) le service Engagement et Contrôles des risques en charge de la gestion des outils d'aide à la décision en matière d'octroi et gestion des dossiers en termes d'orientation recouvrement;
- b) le service Études statistiques en charge des estimations des taux de provisionnement (servant de base au calcul du coût du risque incombant à la direction financière), la construction ou la refonte des scores au niveau des pays, la segmentation du portefeuille en CHR (classes homogènes de risques) dans le cadre de Bâle II, du contrôle de la qualité des actifs sous-jacents, dans le cadre des opérations de titrisation;
- c) le pôle Recouvrement (y inclus la gestion du surendettement). Carrefour Banque a fait le choix de la sous-traitance s'agissant du recouvrement contentieux des créances (en totalité au sein d'un GIE de moyens avec BNP PF) et du recouvrement amiable (en partie);

La filière du risque de crédit assure la responsabilité de la gestion des risques pour la filiale Fimaser et la succursale Carrefour Banca. Elle apporte un soutien opérationnel, en fonction de l'expertise et des ressources des entités, notamment sur le suivi des processus de gestion du risque, l'accompagnement des partenaires externes, le partage de bonnes pratiques, la mise en place de score, la création de segmentation, l'élaboration d'études statistiques.

Par ailleurs un Responsable Recouvrement pays assure la coordination de la politique de recouvrement avec chaque entité.



**Dispositif de mesure et de surveillance des risques**

- Une gouvernance du risque au travers :
  - d'un comité de gestion des risques crédit : tenu tous les trimestres, avec comme participant : le Directeur Administratif et Financier, la Direction opérationnelle, les Directeurs Commerciaux, les Équipes Risques, Financiers et Marketing, la conformité, le contrôle permanent ; cette instance décisionnelle statue sur les questions opérationnelles relatives à la maîtrise du risque de crédit : elle définit les indicateurs de suivi du risque de crédit, valide les critères d'accélération et sert d'alerte et d'information ; son rôle est précisé dans la politique de gestion des risques ; comité risque Carrefour Banque BNP PF : tenu tous les trimestres avec la Direction des Grands Partenaires de BNP PF et la Direction Risque Carrefour Banque. Cette instance permet d'effectuer des benchmarks sur les évolutions des indicateurs de suivi du risque et de commenter les performances du recouvrement amiable et judiciaire ;
  - du Conseil d'Administration : présentation à chaque Conseil de l'évolution du risque ainsi que des plans d'action liés à la maîtrise du risque crédit (mesures préventives et curatives).
- La surveillance du risque au travers des indicateurs de suivi du risque :
  - contrôles trimestriels des paramètres des notations internes. Ces contrôles s'appuient à la fois sur des vérifications entre les valeurs prédites des paramètres réglementaires et les réalisations de celles-ci. Pour renforcer ces contrôles, Carrefour Banque a développé un indicateur permettant de mesurer l'impact en capitaux propres de l'écart entre les prédictions et les réalisations des paramètres réglementaires ;
  - contrôles trimestriels du caractère prudentiel des estimateurs à l'aide d'indicateurs de qualité. Ces indicateurs de qualité sont mis à disposition du contrôle permanent pour évaluer l'impact en capitaux propres des écarts de prédictions. Les indicateurs se déclinent en EL ou perte attendue et en UL ou perte exceptionnelle. Ils donnent à la fois le sens de la comparaison et la mesure de l'écart entre prédiction et réalisation ;
  - back testing trimestriel de l'ensemble des scores (la segmentation Bâle II repose en majorité sur des scores opérationnels utilisés) ; analyse de la performance des scores d'octroi en production par produit, par génération dans le but de vérifier la bonne discrimination des scores ; analyse de l'évolution de la composition des facteurs de risque afin de vérifier la robustesse des scores ; analyse de la stabilité par rapport au trimestre précédent et à la cible ;
  - suivi mensuel de l'acceptation : taux de dossiers accepté, avec un zoom entre la décision du système expert et la décision du conseiller, par produit, par vendeur ;
  - suivi mensuel du NRO (niveau de risque à l'octroi) par produit, par vendeur et conseiller, en nombre et en montant, avec diffusion aux vendeurs des listes des dossiers montés au surendettement de moins de trois mois ;
  - suivi du profil de la demande, de la transformation de la demande (décision système expert et décision vendeur) et du risque générationnel ;
  - suivi mensuel des « refus-repris » par vendeur, par produit, par motif (décision système croisée avec décision des attachés commerciaux) : hors score, hors budget, hors norme... : L'objectif est de comprendre l'évolution des refus-repris afin d'identifier les besoins en formation, les motifs de reprises ou revoir si le système n'est pas restrictif. Depuis 2008, l'argumentation de l'acceptation d'un dossier « refus-repris » est obligatoire sur le système d'information ;
  - suivi mensuel de la charge du risque, des dépôts de surendettement, des orientations PRP et des encours compromis, des transmissions contentieuses et des encaissements en fonction du partenaire contentieux ;
  - suivi journalier des efficacités recouvrement interne (nombre d'appels émis et reçus, pourcentage de régularisations...) par chargé de clientèle, par chef de groupe, par phase, mis à disposition des équipes via « la météo du risque » et externe.

**Exigences liées à l'utilisation des systèmes de notations internes pour le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de crédit**

L'application des normes Bâle II exige la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de l'exactitude, de la cohérence et de la robustesse des paramètres utilisés pour le calcul du besoin en fonds propres.

Dans ce cadre et pour satisfaire aux exigences réglementaires de l'accord, Carrefour Banque segmente son portefeuille d'encours en classes homogènes de risque (CHR). Cette segmentation de l'encours combine à la fois des connaissances métier évidentes sur le niveau de risque (distinction entre crédits classiques et comptes permanents par exemple) et des modélisations statistiques. Dans une même CHR, les dossiers présentent globalement des caractéristiques similaires en termes de probabilité de défaut ; de plus, les probabilités de défaut des différentes CHR présentent un risque différencié.

**Encours sains**

Le groupe Carrefour Banque procède à des reports et des refinancements de crédit total et partiel sur ses encours.

Les encours dits restructurés représentent 8,62% des encours sains du groupe Carrefour Banque.

### Encours douteux

Le tableau ci-dessous présente le stock des encours douteux, ainsi que les provisions constituées.

	31/12/2014			31/12/2013		
	Encours douteux bruts (actifs dépréciés et engagements provisionnels)	Provisions sur encours douteux	Total des encours douteux nets	Encours douteux bruts (actifs dépréciés et engagements provisionnels) pro forma	Provisions sur encours douteux	Total des encours douteux nets
(en milliers d'euros)						
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>569 132</b>	<b>389 163</b>	<b>179 969</b>	<b>524 808</b>	<b>376 732</b>	<b>148 076</b>
France	459 165	329 192	129 973	473 029	327 351	145 678
Italie	36 024	29 180	6 845	25 248	19 189	6 060
Belgique	73 943	30 791	43 151	26 531	30 192	- 3 661
<b>TOTAL DES ENCOURS DOUTEUX</b>	<b>569 132</b>	<b>389 163</b>	<b>179 969</b>	<b>524 808</b>	<b>376 732</b>	<b>148 076</b>

### Échéancier des encours douteux

Au 31 décembre 2014 (en milliers d'euros)	Non échu	De JJ (exclu) à 3 mois	De	De	Plus de 1 an	TOTAL
			3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an		
Prêts et créances sur la clientèle	330 324	25 255	49 088	61 026	103 439	569 132
Dépréciation créances douteuses	231 072	17 070	32 299	40 549	68 173	389 163
<b>Encours douteux par échéance</b>	<b>99 252</b>	<b>8 185</b>	<b>16 789</b>	<b>20 477</b>	<b>35 265</b>	<b>179 969</b>

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Non échu	De JJ (exclu) à 3 mois	De	De	Plus de 1 an	TOTAL
			3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an		
Prêts et créances sur la clientèle	67 446	229 352	14 777	26 124	187 109	524 808
Dépréciation créances douteuses	60 442	137 929	11 972	21 202	145 187	376 732
<b>Encours douteux par échéance</b>	<b>7 004</b>	<b>91 423</b>	<b>2 805</b>	<b>4 922</b>	<b>41 922</b>	<b>148 076</b>

### 5.3 / Risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

#### Cadre général de la gestion du risque de taux

Carrefour Banque a deux principaux portefeuilles clients libellés en euros, le prêt personnel et le crédit renouvelable pour lesquels une couverture de taux spécifique est effectuée.

L'objectif recherché est une immunisation de la marge financière en utilisant notamment des produits dérivés d'échange de taux d'intérêt dit « Vanille ». Le risque de taux est piloté au travers d'un comité de risque mensuel. Ce comité permet notamment de déterminer les indicateurs pertinents ainsi que les limites à respecter.

#### 5.4 / Risque de liquidité

Le risque de liquidité du groupe Carrefour Banque est suivi dans le cadre d'une « politique de liquidité » validée par la Direction Générale s'inscrivant dans la politique générale du Groupe.

La situation de refinancement du Groupe est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

La gestion du risque de liquidité vise les objectifs suivants :

- une sécurité de refinancement qui s'appuie sur une évaluation mensuelle de la projection des excédents et ou des besoins de trésorerie en comparant la projection des engagements reçus (en version dite « statique » ou « dynamique ») à la projection des encours clients en situation dynamique;
- une conformité progressive aux nouveaux ratios de liquidité Bâle III;
- une diversification des sources de refinancement, bancaire, obligataire, titrisation, titres de créances négociables, épargne bilanciale.

Note 6

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### 6.1 / Frais de personnel

Le montant des frais de personnel s'élève à 115,3 millions d'euros sur l'exercice 2014, contre 107,5 millions d'euros sur l'exercice 2013.

Les salaires et traitements fixes et variables, ainsi que l'intéressement et la participation, s'élèvent à 70,3 millions d'euros (69,8 millions d'euros en 2013), les indemnités de départ à la retraite, charges de retraite et autres charges sociales, à 35,6 millions d'euros (29,7 millions d'euros en 2013), et les impôts, taxes et versements assimilés sur les rémunérations, à 9,5 millions d'euros (8 millions d'euros en 2013).

### 6.2 / Avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé à la clôture de chaque exercice selon la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires et d'âge de départ en retraite.

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite, exprimée en nombre de mois de salaire (calculé sur la base du salaire versé au cours des douze mois précédant le départ en retraite) et fonction de l'ancienneté dans le Groupe.

### Charge nette de l'exercice

(en milliers d'euros)	2014	2013
Coûts des services rendus	898	910
Coûts financiers	460	420
Rendement attendu des actifs de couverture	0	0
Amortissements des écarts actuariels	0	0
Autres éléments	0	0
<b>Charges (produits)</b>	<b>1 358</b>	<b>1 330</b>

### Évolution de la provision

(en milliers d'euros)	Total
<b>Provision au 31 décembre 2012</b>	<b>7 613</b>
Impact au compte de résultat	1 330
Effet périmètre	0
Prestations payées directement par l'employeur	- 274
Autres	0
<b>Provision au 31 décembre 2013</b>	<b>8 669</b>
Impact au compte de résultat	1 358
Effet périmètre	
Prestations payées directement par l'employeur	- 237
Autres	
<b>Provision au 31 décembre 2014</b>	<b>9 790</b>

## Évaluation de la dette actuarielle

<b>Obligation</b> (en milliers d'euros)	<b>Total</b>
<b>Defined benefits obligations (DBO) au 31 décembre 2013</b>	<b>14 711</b>
Provision	9 790
Juste valeur des actifs de couverture	0
<b>Obligation brute</b>	<b>9 790</b>
Écarts actuariels	9 225
<b>Defined benefits obligations (DBO) au 31 décembre 2014</b>	<b>19 016</b>

## Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<b>Caractéristiques</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Âge de départ à la retraite	60-65 ans	60-65 ans
Évolution des salaires	2,50 %	2,50 %
Taux de charges sociales	45,00 %	45,00 %
Taux d'actualisation	1,90 %	3,20 %

## 6.3 / Autres avantages à long terme

Le Groupe permet à ses salariés d'épargner des jours de congés dans un compte épargne-temps (CET). Les provisions CET au titre des exercices 2014 et 2013 s'élèvent respectivement à 1,9 million d'euros et à 1,9 million d'euros.

## 6.4 / Rémunération des dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants s'élève à 1,7 million d'euros pour l'exercice 2014, contre 1,5 million d'euros pour l'exercice 2013.

Note 7

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### 7.1 / Engagements de financement

#### Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le Groupe

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>Engagements de financements donnés</b>		
<b>Aux établissements de crédit</b>	<b>744 000</b>	<b>577 000</b>
Engagements de couverture	744 000	577 000
<b>À la clientèle</b>	<b>3 291 769</b>	<b>4 266 578</b>
Ouverture de crédits confirmés	3 165 769	4 083 578
Engagements de couverture	126 000	183 000
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS</b>	<b>4 035 769</b>	<b>4 843 578</b>
<b>Engagements de financements reçus</b>		
<b>Des établissements de crédit</b>	<b>4 443 194</b>	<b>5 553 334</b>
Engagements de couverture	3 098 194	3 542 334
Engagements au titre des refinancements disponibles	1 345 000	2 011 000
<b>De garantie</b>		
<b>De la clientèle</b>		<b>500 000</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS REÇUS</b>	<b>4 443 194</b>	<b>6 053 334</b>

### 7.2 / Engagements de garantie donnés et reçus par signature

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
<b>Engagements de garantie donnés</b>		
D'ordre des établissements de crédit	0	30 812
D'ordre de la clientèle	43 512	53 574
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	43 205	53 574
Autres garanties d'ordre de la clientèle	307	0
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>43 512</b>	<b>84 386</b>
<b>Engagements de garantie reçus</b>		
Cautions reçues	20 022	20 025
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>20 022</b>	<b>20 025</b>

### 7.3 / Autres engagements de garantie

#### Instrument financiers donnés en garantie

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Titres donnés en garantie	0	49 069

#### Instrument financiers reçus en garantie

Les instruments financiers reçus en garantie ou en pension que le Groupe a effectivement vendus ou redonnés en garantie sont nuls au 31 décembre 2014 comme au 31 décembre 2013.

## Note 8

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**8.1 Évolution du capital**

Au 31 décembre 2014, le capital de la société Carrefour Banque est constitué de 6 524 356 actions de 15,3 euros de nominal chacune entièrement libérées.

Aucune nouvelle action n'a été émise sur l'année 2014.

Au cours de l'année 2010, 506 148 actions nouvelles représentant un montant nominal de 7,8 millions d'euros ont été émises suite aux opérations d'acquisitions et opérations d'apports des stands financiers et assurances dans le cadre d'un projet visant à rassembler au sein de la société Carrefour Banque les réseaux de distribution des produits bancaires et d'assurances antérieurement portés par différentes entités juridiques du groupe Carrefour (dont 358 181 actions émises pour 5,5 millions d'euros en rémunération des apports des stands financiers).

**8.2 / Variation de la part du Groupe et des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves des filiales**

Le groupe Carrefour Banque a procédé à la cession de la société d'assurance CARMA SA et ses filiales au 18 décembre 2014 pour un montant de 44 millions d'euros.

De ce fait, le groupe Carrefour Banque n'a plus d'intérêts minoritaires dans ses comptes consolidés.

**8.3 / Regroupement d'entreprises**

Aucun regroupement d'entreprises n'a été opéré en 2014.

**8.4 / Relations avec les autres parties liées**

Les transactions opérées entre le groupe Carrefour Banque et les parties qui lui sont liées, les groupes Carrefour et BNP PF, sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Les tableaux ci-après présentent les encours existants en fin de période ainsi que les éléments de résultat liés aux opérations réalisées avec les autres sociétés des groupes Carrefour et BNP PF.

**Encours des opérations réalisées avec les parties liées**

(en milliers d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	BNP PF	Carrefour	BNP PF	Carrefour
<b>Actif</b>				
<b>Prêts, avances et titres</b>				
Comptes ordinaires	1 829		32 713	
Prêts		1 181 000		985 000
<b>Actifs divers</b>		<b>23 109</b>		<b>22 431</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 829</b>	<b>1 204 109</b>	<b>32 713</b>	<b>1 007 431</b>
<b>Passif</b>				
<b>Dépôts</b>				
Comptes ordinaires	40 800		37 653	
<b>Autres emprunts</b>			<b>4 633</b>	
<b>Passifs divers</b>		<b>115 879</b>		<b>119 616</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40 800</b>	<b>115 879</b>	<b>42 286</b>	<b>119 616</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>				
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>585 000</b>	<b>500 000</b>	<b>569 500</b>	<b>500 000</b>
Autres engagements de garantie				
Autres engagements de garantie reçus	19 942	0	19 942	0

**Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées**

(en milliers d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	BNP PF	Carrefour	BNP PF	Carrefour
Intérêts et produits assimilés	4 741	69 895	9 357	70 863
Intérêts et charges assimilées	- 8 602	- 16 769	- 12 434	- 13 843
Commissions (produits)	1 446	0	1 478	0
Commissions (charges)	- 5 187	0	- 6 045	0
<b>TOTAL</b>	<b>- 7 602</b>	<b>53 126</b>	<b>- 7 644</b>	<b>57 019</b>

**8.5 / Échéancier par maturité**

Le tableau qui suit présente les soldes au bilan des actifs et passifs financiers par date d'échéance contractuelle. L'échéance des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat et des actifs disponibles à la vente est réputée « non déterminée » dans la mesure où ces instruments financiers sont susceptibles d'être cédés ou remboursés avant la date de leur maturité contractuelle. Les instruments dérivés sont également réputés à échéance « non déterminée ».

<b>Au 31 décembre 2014</b> (en milliers d'euros)	<b>Non déterminé</b>	<b>JJ et à vue</b>	<b>De JJ (exclu) à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>TOTAL</b>
Caisse, banques centrales et CCP	0	294 712	0	0	0	0	294 712
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 752	0	0	0	0	0	8 752
Instruments financiers dérivés de couverture	4 082	0	0	0	0	0	4 082
Actifs financiers disponibles à la vente	150 573	0	0	0	0	0	150 573
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	125 618	821 000	360 000		0	1 306 618
Prêts et créances sur la clientèle	0	127 140	256 270	655 561	1 964 896	202 327	3 206 194
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>163 407</b>	<b>547 470</b>	<b>1 077 270</b>	<b>1 015 561</b>	<b>1 964 896</b>	<b>202 327</b>	<b>4 970 931</b>
Banques centrales et CCP	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9 926	0	0	0	0	0	9 926
Instruments financiers dérivés de couverture	27 196	0	0	0	0	0	27 196
Dettes envers les établissements de crédit	0	1 391	360 000			0	361 391
Dettes envers la clientèle	0	542 470	20		0	0	542 490
Dettes représentées par un titre	0	3 670	878 000	1 215 618	1 545 034	0	3 642 322
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0	0
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>37 122</b>	<b>547 531</b>	<b>1 238 020</b>	<b>1 215 618</b>	<b>1 545 034</b>	<b>0</b>	<b>4 583 325</b>

<b>Au 31 décembre 2013</b> (en milliers d'euros)	<b>Non déterminé</b>	<b>JJ et à vue</b>	<b>De JJ (exclu) à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>TOTAL</b>
Caisse, banques centrales et CCP	0	206 392	0	0	0	0	206 392
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	10 009	0	0	0	0	0	10 009
Instruments financiers dérivés de couverture	5 059	0	0	0	0	0	5 059
Actifs financiers disponibles à la vente	225 271	0	0	0	0	0	225 271
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	330 349	627 526	0	360 000	0	1 317 875
Prêts et créances sur la clientèle	0	135 518	505 183	510 838	1 335 607	744 045	3 231 191
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>240 339</b>	<b>672 259</b>	<b>1 132 709</b>	<b>510 838</b>	<b>1 695 607</b>	<b>744 045</b>	<b>4 995 797</b>
Banques centrales et CCP	0	0	0	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9 983	0	0	0	855	0	10 838
Instruments financiers dérivés de couverture	29 507	0	0	0	0	0	29 507
Dettes envers les établissements de crédit	0	89 205	360 170	0	50	0	449 425
Dettes envers la clientèle	0	598 052	16 167	12 800	0	0	627 019
Dettes représentées par un titre	0	0	620 715	698 000	1 960 001	0	3 278 716
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0	0
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>39 490</b>	<b>687 257</b>	<b>997 052</b>	<b>710 800</b>	<b>1 960 906</b>	<b>0</b>	<b>4 395 505</b>



**8.6 / Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti**

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2014. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du groupe Carrefour Banque ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte, pour les besoins de la gestion des activités du groupe Carrefour Banque qui utilisent les instruments financiers correspondants.

(en milliers d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Valeur au bilan	Juste valeur estimée	Valeur au bilan	Juste valeur estimée
<b>Actifs financiers</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 305 847	1 303 922	1 317 875	1 311 732
Prêts et créances sur la clientèle	3 192 927	3 159 373	3 231 191	3 161 575
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	361 307	361 082	449 425	449 114
Dettes envers la clientèle	542 490	542 490	627 019	626 934
Dettes représentées par un titre	3 633 424	3 610 796	3 278 716	3 243 814

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Au cas d'espèce, les valeurs de marché des actifs et passifs mentionnées dans le tableau ci-dessus ont été déterminées selon la méthode des flux de trésorerie disponibles.

**8.7 / Information sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux entités structurées non consolidées dans lesquelles Carrefour Banque détient des intérêts :

Entité (en milliers d'euros)	Année	Détail opération	État	Montant avance	Abandon de créance
<b>GIE GNIFI</b>	2006	Usine de traitement de nickel et cobalt en Nouvelle-Calédonie	En cours	18 510	- 18 510
<b>SCI Karukaz</b>	2007/2008	Logements sociaux en Guadeloupe	En cours	5 982	- 3 922
<b>SCI Karukaz II</b>	2009	Logements sociaux en Guadeloupe	En cours	6 013	- 3 942
<b>ATR Air Caraïbes</b>	2009	Financement d'un avion ATR 72500 destiné à être exploité dans les Caraïbes	En cours	5 737	- 5 707
<b>SCI Ambaville</b>	2013	Logements sociaux et très sociaux à La Réunion	En cours	6 126	- 4 016
<b>SCI Kecho 2</b>	2014	Logements sociaux en Nouvelle-Calédonie	En cours	8 400	0

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Carrefour Banque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Normes comptables applicables » et « Information sur les intérêts détenus dans d'autres entités » qui exposent respectivement :

- la première application des normes IFRS 10 relative aux états financiers consolidés et IFRS 11 relative aux partenariats;
- les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, communiquées en application de la norme IFRS 12.

### 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

Comme indiqué dans les notes 2.2.1 et 2.2.4 « Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers, votre Société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations calculées sur la base d'observations statistiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la Défense, le 4 mars 2015

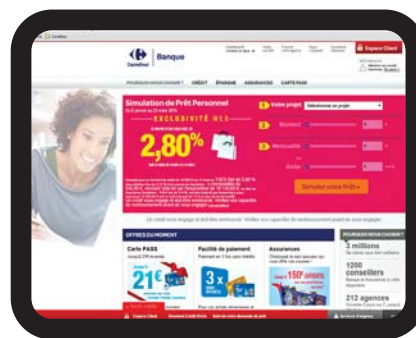
Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

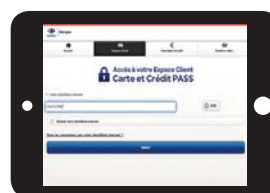
Sylvie Bourguignon

KPMG Audit  
Département de KPMG SA  
Arnaud Bourdeille

## RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE CARREFOUR BANQUE



[www.carrefour-banque.fr](http://www.carrefour-banque.fr)



[m.carrefour-banque.fr](http://m.carrefour-banque.fr)



32 35

**Directeur de la rédaction :** Frédéric Mazurier  
**Responsable Communication :** Isabelle Neuville  
**Direction Finance Gestion France :** Bruno Murcia, Aurélie Caudrillier, Alain Régnier

**Création et production :** IIVAS WORLDWIDE PARIS

**Crédits photographiques :** Photothèque Carrefour, Lionel Barbe, droits réservés.

**Illustrations :** Laurent Cilluffo



[www.carrefour-banque.fr](http://www.carrefour-banque.fr)

Établissement de crédit et de courtage en assurances  
Société anonyme au capital de 99970791,76 euros - RCS Évry 313 811 515  
1, place Copernic - 91051 Évry Cedex - N° ORIAS 07 027 516

RFCB 2014

